

focus Infos

Bimensuel Togolais d'Informations
www.focusinfos.net

PRIX 500 F CFA



N°181 | du 24 Mai au 07 Juin 2017



moov Sahel 1

Achète ton pass pour le sahel !

*Guinée Conakry, Sénégal, Mali, Niger

www.moov.tg

Service clients : 777 (payant)

moovtogoofficiel

epiqnatonogoofficiel



DOSSIER P.8,9

WHATSAPP



POURQUOI SOMMES-NOUS SI ACCROCS ?

Journée mondiale de la liberté de la presse
LES JOURNALISTES DU TOGO DEFILENT POUR LA BONNE CAUSE

6^{EME} EDITION

T DES MEDIAS

- HÔTEL EPA OBA DE LOMÉ -
SAMEDI 27 MAI 2017 / 19H 30'
PASS: 5.000F / RES: 10.000F

INFOLINE: +228 96 43 91 94 / 98 65 44 63 / 93 07 21 11

ET TOUS LES MEDIAS PARTENAIRES...

POLITIQUE P.2,4

Le phénomène Tikpi ATCHADAM



ECONOMIE P.5

Près de 10.000 entreprises créées au Togo en 2016

ECO/SOCIAL P.6,7

CEET: Pour régler ses comptes M. Kakatsi s'offre les services d'un repris de justice

IMMOBILIER P.10

Aflao au Ghana, le nouvel eldorado des Togolais

CULTURE P.14

Le slam pour un meilleur avenir des orphelins



VOYEURISME

Le week-end dernier, la télévision nationale (TVT) a présenté au cours de son journal de 20 heures, deux présumés escrocs tombés dans les mailles de la police. Il s'agit de Sébastien Kossi KPAGO et de son épouse Désirée Solange Mapped TAGATIO, respectivement directeur général et directrice administrative et financière de Top Potentiel International. Créée dans notre pays en 2012 avec des succursales dans la sous-région, la société a pour objet « d'aider les individus et organisations à libérer le plein de leur potentiel en vue de créer un monde d'abondance et de bonheur ». Se décrivant comme un « entrepreneur visionnaire, conférencier, coach-motivateur et consultant en développement du potentiel humain », monsieur KPAGO proposait à ses clients des séances de renforcement de capacités et leur promettait le Bien-Être Intégral, à travers une série d'actions et d'investissements.

Interpellé depuis plusieurs jours avec sa femme suite à de nombreuses plaintes, il est poursuivi des chefs d'escroquerie, d'abus de confiance et de groupement de malfaiteurs. Il lui est reproché d'avoir profité de la confiance et de la faiblesse de certains des 6000 adhérents à sa structure de formation au bien-être. Pour ce faire, ils auraient utilisé des manœuvres dolosives pour appâter leurs victimes en développant un volet investissement de leurs activités. En cause, une histoire de packs : un « pack immobilier » et un « pack diamond », a expliqué le commissaire de police en charge de l'enquête.

C'est ainsi que plusieurs commerçants, fonctionnaires, retraités et surtout chômeurs auraient été pris au piège et escroqués, pour un préjudice cumulé estimé à près de 90 milliards de FCFA, si l'ont inclut les victimes au Bénin, au Burkina-Faso, en Côte d'Ivoire et au Sénégal.

De fait, la justice devra suivre son cours, les auteurs sanctionnés et les victimes indemnisés si les faits, que contestent les responsables de la société, sont avérés. Mais en attendant la vérité judiciaire, les époux KPAGO sont présumés innocents quels que soient les éléments réunis contre eux et ce, jusqu'à ce qu'une cour en décide autrement. Ceci est un principe qui protège les droits des individus, même considérés a priori comme délinquants. Il est donc insupportable qu'en dépit et surtout en violation de ce principe qui plus est constitutionnel, le fondateur de Top Potentiel International et sa femme soient présentés, à visage découvert, à la télévision en prime time, comme des « escrocs ».

Il n'appartient ni aux policiers, ni aux journalistes de conclure de la culpabilité des prévenus, peu importe la concordance et la consistance des indices les incriminant. Dans un état de droit et moderne, ce rôle est clairement et incontestablement dévolu au juge. Ceux qui ont fait le choix de les présenter à la télévision, violent par ailleurs leur droit à un procès équitable en ce que la sentence médiatique par laquelle ils les ont fait ainsi passer, peut influencer celle de la justice.

C'est une habitude scandaleuse et illégale qu'ont prise les autorités en présentant à la presse, les auteurs de délits et de crimes. Il semble que c'est dans une démarche de dissuasion et d'exemplarité. Ces arguments sont cependant inopérants parce que d'une part, l'initiative est violatrice de principes constitutionnels et attentatoires aux droits des intéressés.

Et d'autre part, aucun dispositif n'est mis en place dans les mêmes conditions lorsque la procédure judiciaire ouverte n'aboutissait pas, qu'il y ait un non-lieu ou un acquittement par exemple. Les préjudices causés aux victimes de cette médiatisation sont irréparables et non évaluables. Il y a le temps médiatique. Il doit être différent de l'exigence judiciaire. Parce que dans le dernier cas, le voyeurisme n'a pas sa place.

LE PHENOMENE TIKPI ATCHADAM BULLE OU VERITABLE LAME DE FOND ?

Ayí d'ALMEIDA

Depuis plusieurs mois, il est partout. Sur le terrain, dans les médias, à l'étranger. C'est indéniablement l'homme politique togolais du moment. Qui mobilise les foules, inquiète ses adversaires, et encore plus ses amis de l'opposition. S'appuyant sur sa communauté Tem et la sensibilité musulmane, Tikpi ATCHADAM est passé de l'ombre à la lumière et ne compte visiblement pas en rester là. Incarne-t-il une vraie aspiration susceptible de lui faire embrasser un destin national, ou est-il simplement la représentation surestimée du leader d'une région qui n'en a plus connu depuis des lustres ? Éléments de réponse !

Sokodé ! Ce samedi 13 mai, une immense foule se presse au stade municipal. Le Parti National Panafricain (PNP) y tient son meeting.

Annoncé comme gigantesque, il le fut. Alors que le public était surchauffé et tenu en haleine par des harangueurs avec des chants et danses du terroir, celui que tous sont venus voir, écouter voire toucher, arriva debout dans une voiture aux toits ouverts. La mise en scène est réussie. Dans un cortège escorté par des cavaliers, Tikpi ATCHADAM, les mains levées, fut accueilli comme une star. Le leader du PNP fendit l'assistance, prit un véritable bain de foule, protégé par de nombreux gardes de corps à la mine patibulaire, avant de s'installer sur l'estrade.

Cette formation politique née il y a à peine 3 ans est en train de réussir une véritable démonstration de force. De mémoire de Tém, jamais un leader de l'opposition n'a réussi une telle mobilisation, depuis les années 90 au plus fort de la contestation du régime de Gnassingbé Eyadéma avec des personnalités charismatiques comme Djobo Boukari ou Zarifou Ayéva avant que celui-ci ne rejoigne avec armes et bagages le pouvoir en place.

Pendant plus de trois heures d'horloge, vont se succéder à la tribune des leaders religieux et les responsables du parti. Au menu, une liste à la Prévert des difficultés socio-économiques que connaît le pays : pauvreté, crise dans le secteur public notamment dans l'éducation et la santé, la question des réformes, la corruption, les conflits de chefferie etc.

Le clou du meeting fut bien sûr l'intervention tant attendue du président du PNP. Sans surprise, sa trame : les frustrations des populations déclinées sans concession et avec la virulence habituelle, la marque de fabrique de monsieur ATCHADAM. Les événements à Kpario (région centrale) sont trop récents et lui offrent une belle opportunité pour qu'il n'embraye pas sur la question ethnique. « Ce conflit n'est aucunement un conflit de leadership entre les populations Tem et Kabye. Il s'agit d'une instrumentalisation de la chefferie par le pouvoir en place » soutient-il, sous les ovations d'un public conquis. Selon lui, « ce sont les hommes politiques qui veulent jeter les bases d'un conflit entre les Tem et les

Kabye. Ils ont eu envie d'opposer le nord au sud. Ils n'ont pas encore fini d'opposer l'armée aux civils, opposer les jeunes aux vieux, ils

Comme à ces personnalités qui sont allées consulter lors de la constitution du Groupe dit des 6, réunissant une demi-douzaine de

Tikpi Atchadam 3^e à droite entouré des cadres du PNP

ont envie aussi d'opposer les enseignants aux parents d'élèves. C'est quand nous sommes divisés qu'eux prospèrent. Les lois existent pour désigner les chefs traditionnels. Chaque communauté a une base sur laquelle se fait le choix de ses chefs », a-t-il conclu.

A la fin de la manifestation, c'est un sentiment d'immense satisfaction qui dominait. Aussi bien chez les participants motivés à bloc qui ont salué « le discours de vérité » d'un « homme engagé aux côtés du peuple » qu'auprès des cadres du PNP. Selon son président régional Fousséni Hasmioy, « c'est du jamais vu et l'un des meetings les plus réussis » que sa formation n'ait jamais organisés. Tout en relativisant : « la peur continue à dominer les esprits. Certains ne sont pas prêts à s'engager en politique ou même à assister au meeting. Nous sommes en train de convaincre les gens de dominer ou de dépasser cette peur car ils ont le droit à l'expression politique.

LE MESSIE

A la veille du meeting de Sokodé, une pluie bienfaisante avait arrosé la ville juste après la caravane qui l'annonçait. Il n'en fallait pas plus pour conforter les convaincus que le leader du PNP est le nouveau messie. « Tikpi ATCHADAM est un envoyé de Dieu » avait ainsi lancé depuis la tribune, l'imam Hassan Malam. L'intéressé lui-même l'assume : sa mission est divine et il en a reçu révélation de Dieu, en personne. C'est ce qu'il confie à ses visiteurs du soir. Et à ses amis de l'opposition.

partis politiques.

Dans tous les cas, ses militants et sympathisants voient en lui un esprit nouveau, porté par la grâce de Dieu pour un destin national : « il comprend nos préoccupations et ne nous trahira jamais comme les autres opposants, parce qu'il est béni de Dieu » explique par exemple, Salifou, qui a fait le déplacement spécialement de Tchamba pour écouter le leader du PNP.

FULGURANTE ASCENSION

Né à quelques mois de la dernière élection présidentielle, beaucoup n'avaient pas accordé tant de crédit à cette nouvelle formation, surtout après l'échec du Front Tchoboé, un regroupement hétéroclite de partis politiques et d'associations dont il fut membre et qui avait pour objectif d'empêcher la tenue du scrutin en 2015. Le vote a eu lieu et c'est le front qui a volé en éclats. Alors que tous pariaient sur sa disparition, le PNP a fait le dos rond s'installant au sein des communautés locales et multipliant les rencontres de terrain. Il a réussi à implanter des antennes régionales et préfectorales, essentiellement dans la partie septentrionale du pays, notamment dans la région centrale.

Se positionnant comme une formation d'obédience nationaliste et panafricaniste, une contradiction selon plusieurs analystes politiques, le PNP entend œuvrer à l'enracinement de la démocratie et de la bonne gouvernance.

(Suite à la page 4)

Pack à
0^F

moov
no limit®

TAPEZ *500#

maxafrika

moov Pack Zéro Franc

Repartez chaque semaine avec des smartphones offerts !

Jusqu'au **09 avril**, profitez de la méga promo **Moov** et tentez de repartir avec un des **266 smartphones** disponibles par semaine ! Il vous suffit de consommer et d'atteindre l'objectif qui vous est fixé chaque semaine. Faites partie du Top de classement des consommateurs et repartez avec l'un des smartphones disponibles. Faites maintenant ***500#** pour vous inscrire.

Moov, No Limit !

www.moov.tg

Service clients : 9918 2000 (payant)

[f moovtogoofficiel](#)

[f epiqnationtogoofficiel](#)

LE PHENOMENE TIKPI ATCHADAM

Pour cela, le parti ambitionne de promouvoir la liberté, la dignité, le progrès, le développement, l'éducation pour tous, l'instruction publique, l'épanouissement de la famille, le patriotisme, etc. La formation d'ATCHADAM est très présente sur les sujets d'actualité, notamment la limitation du mandat présidentiel à deux, le mode de scrutin uninominal à deux tours pour la présidentielle comme pour les législatives et le droit de vote de la diaspora ; questions politiques qu'elle considère comme fondement des réformes incontournables à effectuer. En revanche, elle est très peu loquace sur son projet ou programme de société ; il n'y en a d'ailleurs pas de disponible. Et lorsqu'on l'interroge sur le sujet, l'un des responsables régionaux a cette curieuse réponse : « Pour l'instant nous n'en faisons pas cas et nous le publierons au moment opportun. Parce que nous ne voulons pas prendre le risque qu'il soit copié par d'autres formations. »

UN TRIBUN

L'homme à la tête du PNP reste tout de même un inconnu du grand public qui apprend à le découvrir. Mais il n'est pas nouveau dans le paysage politique.

Quinquagénaire, il est ancien secrétaire général de l'Amicale des Etudiants et Stagiaires de Tchaoudjo (AMESTCHA). Il fera une mini-révolution avec son président pour sortir cette association du regroupement des étudiants ressortissant du nord Togo, dénommé AMENTO (Association des Etudiants du Nord Togo), qu'il jugeait trop tribaliste. Il fit ses premières classes au Parti Démocratique pour le Renouveau (PDR) et a même siégé à la Commission Electorale Nationale Indépendante (CENI) au nom de ce parti, avant de claquer la porte avec fracas ; parce que le parti a refusé de le reconduire soutiennent ses détracteurs. S'il a effectué sa traversée du désert avant de rebondir avec le PNP, il n'avait pas complètement disparu de la scène, se faisant inviter dans quelques émissions politiques, au cours desquelles il faisait la promotion du panafricanisme et pourfendait sans concession, le régime en place. Avec un ton et une verve que semblent apprécier ses militants et qui lui assurent aujourd'hui, une certaine popularité, ses propos sont sans détours et sans gants. Florilège.

« Vous savez comment Gnassingbé Eyadema a réussi à obtenir le culte des siens au nord et le soutien de l'intelligentsia du sud, ou encore comment il se moquait du peuple ? Il a usé des manipulations ethniques,

jouant sur l'égo des uns et la peur des autres, pour obtenir le soutien sans conditions des Kabyè, des nordistes. Dans cette tâche, il s'est fait aider par l'armée et des cadres de la région sud du pays. Il a laissé à son fils Faure Gnassingbé, un testament que celui-ci exécute avec la plus grande rigueur », soutenait-il il y a quelques jours sur une radio de la place.

« En fait, Faure Gnassingbé est dans l'exécution parfaite du testament de son père. Il est en parfait accord avec la dernière volonté/recommandation de son père. Le refus d'opérer les réformes et la volonté clairement affichée d'avancer vers la 5ème République participent à cet objectif qui est le maintien du pouvoir au sein de la famille Gnassingbé et ceci, par tous les moyens », avait-il poursuivi. Avant de conclure : « la perpétuation de cette situation fait du Togo une curiosité en Afrique »

Affirmant faire le constat selon lequel malgré cette configuration apparente d'un régime soudé, monsieur ATCHADAM relève que « Faure Gnassingbé est à la tête d'un pouvoir solitaire qui n'a confiance en personne, à commencer par son entourage immédiat ». Et d'espérer : « le peuple aura le dernier mot et ce n'est qu'une question de temps. Un temps qu'il ne faut pas leur accorder davantage, car pour se maintenir au pouvoir, les divisionnistes du RPT n'ont que deux armes l'argent et la peur. On meurt toujours de quelque chose ; alors vainquons ou mourrons, mais dans la dignité ».

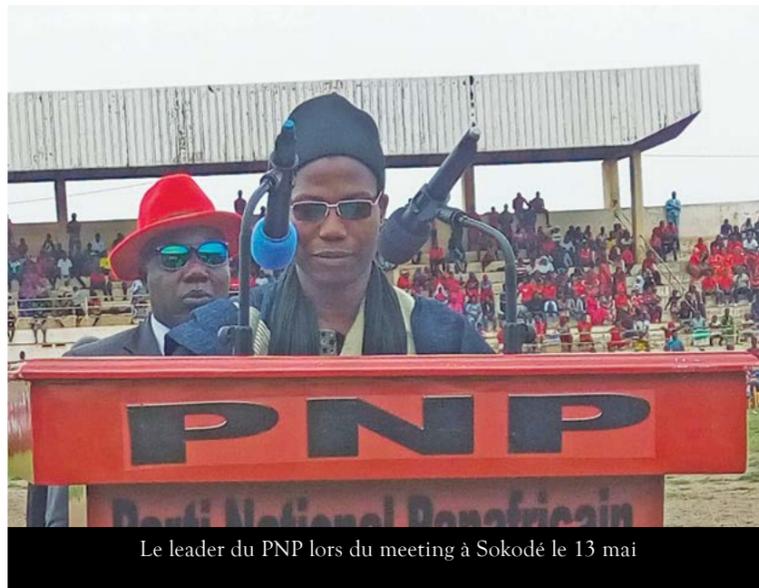
POLITIQUE BUSINESS

Après sa tournée européenne, ses nombreuses sorties sur le terrain et son meeting réussi, beaucoup s'interrogent sur le financement de toutes ces activités. Où Tikpi Atchadam trouve-t-il l'argent ? La question n'est pas superfétatoire lorsqu'on sait que faire la politique coûte énormément et que nul ne connaît au leader du PNP une fortune personnelle. Ou une activité pouvant lui procurer des revenus réguliers, à défaut d'être importants. En effet, après des études de droit couronnées par un diplôme d'Etudes Approfondies (DEA) en droit privé et celles entamées depuis en anthropologie dont il doit soutenir une thèse, sa biographie signale un poste de secrétaire général de la préfecture de Tchaoudjo. Mais aussi au Ministère de la justice et des Droits de l'Homme pendant dix (10) ans ou encore comme chargé de projet à Care International Togo. Actuellement, l'intéressé est Médiateur national de l'Alliance pour refonder la

gouvernance en Afrique (ARGA) Pas suffisant pour porter financièrement son ambition mais assez pour que ses détracteurs l'accusent de faire de son positionnement actuel, un fonds de commerce. Avec pour principaux clients démarchés, la communauté Tem, présumée disposée d'importants moyens financiers, notamment celle de la diaspora en Allemagne, et orpheline d'un grand leader d'opposition en qui ils peuvent se reconnaître depuis la disparition de Djobo Boukari et la fragilisation de Zarifou Ayéva. A preuve, la forte mobilisation des compatriotes résidant dans ce pays lors de la tournée de monsieur Atchadam, qui s'est manifestée également par des

centrale nous assure : « Nous sommes un jeune parti et nous n'avons pas de moyens matériels. Ceux qui se sont déplacés à Sokodé par exemple pour le meeting sont venus avec leurs propres moyens et ont acheté leurs propres T-shirt à l'effigie du parti. Les produits de la vente serviront à alimenter les caisses de la formation. Déclaration démentie par un militant, qui nous a confié avoir été convoyé et pris en charge depuis Soutouboua.. Comme d'autres des localités et villes avoisinantes, et même du Niger ou du Mali.

INQUIETUDES COMMUNAUTARISTES



Le leader du PNP lors du meeting à Sokodé le 13 mai

contributions financières au profit du parti, selon une des personnes qui a participé à la mobilisation des fonds. « Outre l'Allemagne, des fonds sont réunis à partir de plusieurs autres pays, parce que nous sommes éparpillés un peu partout » confie-t-elle. « Quelqu'un ou plusieurs personnes paient tout ce déploiement et déplacement ; nécessairement » commente le cadre d'un parti d'opposition. « Les gardes du corps, les talkies walkies etc.. tout cela serait gratuit ? » ironise-t-il... Avant d'ajouter : « regardez notre président. Il n'a pas tous ces appareils. C'est la preuve que nous ne sommes pas riches et que nous n'entretenons pas de fonds secrets » conclue-t-il.

Mais le PNP balaie ces accusations d'un revers de la main et assure fonctionner avec les cotisations des membres et le soutien marginal de quelques bonnes volontés. « Ce n'est pas tout le monde qu'on achète avec de l'argent. Moi je suis venu à Lomé pour mon bien-être et l'argent fait partie du bien-être. Mais je ne suis pas venu au monde pour l'argent. Beaucoup de cadres qui gèrent le PNP avec moi ne sont pas venus au monde pour l'argent, l'argent n'est pas la finalité de notre existence » répond d'ailleurs le président face aux soupçons de connivence avec un baron du régime. En écho, un des responsables du parti dans la région

Tout respire et exprime Tem chez le PNP. La grande majorité de cadres sont de cette communauté. La couleur rouge, emblématique des Tem qu'arbore par exemple la très populaire équipe de la localité, Sémassi de Sokodé, est celle choisie par le parti. Son emblème, le cheval est un animal de prestige dans la culture Tem. Par ailleurs, c'est dans les régions septentrionales et surtout centrale que le PNP est le mieux implanté. Et les tentatives de meetings à Kara ou à Mango n'ont pas connu le même succès que celui du 13 mai dernier à Sokodé. Toutes choses qui renforcent les accusations d'une formation ethnique et accréditent la thèse d'un positionnement avant tout communautariste. A celles-ci, l'intéressé a son explication : « il faut créer sur le territoire diverses forces mobilisatrices en deux ou trois grands pôles de mobilisation sérieuse. Ainsi, on prendra UNIR en sandwich. » Un peu court comme argument pour expliquer le caractère tribal d'une formation politique qui est sensée s'adresser à la communauté nationale. Mais il a l'air de satisfaire ses militants qui visiblement n'y trouvent aucune objection.

Encore plus inquiétant pour certains, c'est la référence à Dieu et à Allah et cet appel de pied aux musulmans, dans un contexte international trouble. Cette

appréhension nous a été exprimée par un leader politique après sa rencontre avec le président du PNP au domicile de ce dernier. « Nous avons été stupéfaits de l'entendre nous dire qu'Allah l'a choisi pour une mission. Qu'il entend l'accomplir. Clairement, nous n'avons pas besoin avec tous nos problèmes au Togo et ce qui se passe dans le monde, d'hommes politiques en mission pour Dieu. Quand on invite Dieu dans le débat politique, on ouvre la porte à toutes sortes de dérives et d'excès. Parce que justement, on ne fait plus référence à la logique ou à la raison, mais à la foi » explique-t-il. « Pour être franc avec vous, j'espère qu'il évoque Dieu pour s'attirer la sympathie de sa communauté. C'est gérable. Mais s'il y croit sincèrement, alors c'est un illuminé qu'il faut combattre très tôt parce qu'il représentera un danger pour la cohésion nationale » conclut-il.

CHANCES ELECTORALES

Le PNP a gagné son premier pari. Grâce à ses sorties médiatiques et à sa présence sur le terrain, il s'est imposé comme le parti politique de ce début d'année 2017 et oblige ses pairs à ne plus le considérer comme quantité négligeable. Mais il faudra attendre qu'il transforme cet essai, d'abord en organisant avec le même succès des meetings hors de son bastion de Tchaoudjo, ensuite lors de compétitions électorales. Car à en croire ses responsables, ceux qui leur prêteraient l'idée d'un mouvement révolutionnaire plutôt que politique qui refuserait la participation à des élections, mais opérerait plutôt pour une insurrection, ont tort.

« Pour les prochaines élections, nous allons positionner des candidats dans toutes les circonscriptions et notre ambition est d'obtenir une majorité pour participer à la gouvernance de notre pays » a indiqué par exemple Koli Sama, un des conseillers du parti. De fait, le PNP tout en entretenant de cordiales relations avec les autres formations, préfère pour l'instant faire cavalier seul. Et devra donc regarder aussi du côté de ses amis, même si de l'ADDI au Parti des Togolais, en passant par l'ANC ou les FDR, on assure être du même camp et qu'aucun nuage ne pointe à l'horizon.

Ce que démentent par exemple les incidents du week-end du 13 mai avec l'ANC. Avec en ligne de mire, les élections législatives 2018 et les sièges de la préfecture de Tchaoudjo (3) ; ou plus généralement ceux de la région centrale, aujourd'hui favorables au parti de Jean-Pierre FABRE et que lorgne à juste titre le PNP.

PRES DE 10.000 ENTREPRISES CREEES AU TOGO EN 2016

✎ Ibrahim SEYDOU

Malgré une conjoncture économique difficile, beaucoup de Togolais continuent à faire le pari de l'initiative privée, encouragés en cela par des réformes facilitant la création d'entreprises et améliorant le climat des affaires. Il reste cependant de nombreux défis pour que ces jeunes pousses soient pérennes et puissent installer un secteur privé solide et dynamique.

Selon les chiffres du Centre de Formalités des Entreprises (CFE), 9913 entreprises ont été créées en 2016 au Togo. Même si c'est environ 10% de moins qu'en 2015, ce nombre reste important. Sur la même période par exemple, la Côte d'Ivoire considérée comme la locomotive de la zone UEMOA (Union Economique Monétaire Ouest Africaine) et l'un des pays ayant attiré le plus d'investissements l'année dernière, a créé 12 166 entreprises. Le premier trimestre 2016 a été celui le plus propice avec 2968 entreprises créées tandis que le dernier avec 2068, ferme la marche.

80% des entreprises créées sont unipersonnelles (personnes physiques) et 20% des personnes morales. Elles sont réparties inégalement en trois secteurs d'activités : 69 % relèvent des services, 30% du commerce et 1% de l'industrie. Près de 90% des nouveaux entrepreneurs sont Togolais, suivis des Nigériens 2,36%, des Béninois 1,90%, des Nigériens 1,84%, des Français et des Chinois à égalité avec 1,04%. Sans surprise, c'est la région maritime (notamment la préfecture du Golfe) qui accueille le plus grand nombre de créations d'entreprises avec 92%, suivie de la Kara à 2,76%, Plateaux avec 2,03, Savanes 1,92 ; la

Centrale fermant la marche avec 1,03. Pour les sociétés, personnes morales, la forme juridique la plus choisie est la société à responsabilité limitée unipersonnelle (SARL U) à 41%, suivie de la classique société à responsabilité limitée (SARL) à 40%. Pour leur constitution, les créateurs ont recours à 72% à un acte sous seing-privé et à 28% à un acte notarié.

et de radiation.

REFORMES

Pour faciliter et fluidifier le processus de création des entreprises au Togo, le Gouvernement a créé par décret en 2000, le CFE. Situé dans l'enceinte de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo, il fonctionne

celui-ci favorise la célérité, la fiabilité, l'efficacité et l'efficience dans le traitement des dossiers relatifs à la création d'entreprises.

Un nouveau décret a été pris en 2012 pour rationaliser les formalités par la simplification des procédures, la réduction des coûts et des délais de création d'entreprises et la mise en place d'un guichet unique réel regroupant toutes les administrations impliquées dans le processus de création d'entreprises.

Les réformes se sont poursuivies

Responsabilité Limitée (SARL) par acte sous seing privé (sans recours au notaire), la suppression des paiements de redevances à la création d'entreprises, la suppression des taxes d'habitation et foncière comme conditions préalables à la création d'entreprises, la réduction des frais de publication à travers l'introduction de la publication en ligne et la recherche d'antériorité des noms commerciaux des entreprises créées sur le site web du CFE.

En perspective, le gouvernement entend mettre en place une procédure d'enregistrement en ligne des entreprises pour faciliter davantage les formalités de création d'entreprises au Togo

De nombreux défis restent tout de même à relever pour poursuivre et renforcer l'amélioration du climat des affaires dans notre pays. Selon un membre du Conseil National du Patronat (CNP), ils ont trait à la modernisation et à la célérité de la justice, à une fiscalité équilibrée et incitative, à un véritable accès équitable aux marchés publics. Mais aussi à l'élimination des monopoles de fait, à la libre concurrence sur certains segments de l'économie, à davantage de mesures incitatives pour les investisseurs et opérateurs économiques.

Ce qui passera par la mise en œuvre effective d'un code des investissements dont personne ne s'explique le retard.

TABLEAU COMPARATIF DU NOMBRE D'ENTREPRISES CREEES ENTRE 2011 ET 2016.

Année	Nombre d'entreprises	Commerce	Industrie	Service
2011	4 581	3958	46	577
2012	5 848	4050	84	1424
2013	7 445	5307	205	1933
2014	8 289	6152	142	1995
2015	10832	7556	97	2992
2016	9913	6897	83	2933

De janvier à décembre 2016, le CFE a également connu 1188 dossiers de modifications, 1687 de renouvellement et 105 de dissolution

sous la forme d'un « Guichet Unique » où sont effectuées toutes les formalités de création, de modification et de dissolution d'entreprises. De fait,

en simplifiant le processus de formalisation des entreprises, notamment en instituant la possibilité de création des Sociétés A

OPTIMISER LES RECETTES FISCALES

✎ Midas TIGOSSOU

Le 32ème colloque annuel du Centre de Rencontre et d'Etude des Dirigeants des Administrations Fiscales (CREDAF) jumelé à l'assemblée générale et aux consultations régionales de la Banque Mondiale prennent fin ce mercredi. Ce colloque, démarré le 22 mai passé à Lomé, sur le thème de «la mobilisation des recettes fiscales : quelles actions pour une administration fiscale efficace?» va porter le Togo à la présidence du CREDAF.

Les experts des pays membres du Centre de Rencontre et d'Etude des Dirigeants des Administrations Fiscales (CREDAF), les organisations internationales et les partenaires, au nombre de 158, ont durant trois jours, mutualisé leurs expériences en terme de collecte de ressources fiscales. Ces assises, qui s'achèvent ce 24 mai, ont permis d'évoquer un renforcement de la coopération des administrations fiscales dans des domaines comme le contrôle fiscal, le renforcement des procédures d'enquêtes et de recoupements, l'échange d'informations, l'identification du contribuable, le commerce électronique et le foncier, niche fiscale non négligeable.

Elles ont été également l'occasion d'aborder les problématiques relatives aux enjeux d'un élargissement de l'assiette fiscale, avec des thématiques

sur la lutte contre l'économie souterraine, la mobilisation foncière, l'amélioration des performances fiscales et l'action en recouvrement. Aussi, de favoriser la mise en œuvre des agendas internationaux sur la mobilisation des ressources intérieures publiques en contribuant à l'animation et aux échanges entre administrations fiscales du Sud, qui pourront émerger de nouvelles dynamiques d'intégration régionale.

La mobilisation des recettes fiscales figure au nombre des 17 Objectifs du Développement Durable (ODD) à l'horizon 2030 malgré un contexte international de crise généralisée et de rareté de ressources externes.

ASSOCIATION FISCALE

Créé en 1982 à Yaoundé au Cameroun, le Centre de Rencontres et d'Études des Dirigeants des Administrations Fiscales

de la personnalité juridique, cette association non gouvernementale et à but non lucratif est administrée par un Bureau. Son siège social et son secrétariat exécutif sont fixés à Paris,

documentation sur les systèmes fiscaux des différents pays.

Un colloque annuel a lieu dans un des pays membres. Les thèmes développés au cours de ces rencontres portent sur l'organisation et les missions de l'administration ou sur des sujets ponctuels plus techniques. Des séminaires de trois jours réunissent les cadres des administrations fiscales concernés par le thème débattu. Animés par des représentants des administrations fiscales membres du CREDAF, leur objectif est de mettre en commun et de faire partager l'expérience des pays autour d'un thème d'actualité. Depuis 2003, des cadres des administrations fiscales sont chargés d'élaborer des documents pratiques, dans le cadre de groupes de travail, sur des thèmes techniques. Des forums de discussion réunissent un petit nombre de pays sur des sujets les concernant directement. Le CREDAF met à la disposition des pays membres une documentation sur la fiscalité ou les systèmes fiscaux dans le cadre de la revue «dialogue» ou sur le site web dans «l'espace réservé».



Vue partielle de la table d'honneur

(CREDAF) organise des échanges d'expériences entre les responsables des administrations fiscales de ses 30 pays membres. Il organise également des rencontres annuelles et diffuse une documentation sur les systèmes fiscaux de différents pays. Dotée

par décision de l'Assemblée générale. Le CREDAF est le trait d'union entre tous ses pays membres en créant le lien qui leur permet de mieux échanger leur expérience. Dans ce but, il organise des rencontres annuelles (colloques et séminaires), il diffuse une

CEET :

POUR REGLER SES COMPTES, MAUSSI KAKATSI S'OFFRE LES SERVICES D'UN REPRIS DE JUSTICE

Au Togo, c'est bien connu. Pour masquer leur incompétence et leur incapacité à atteindre les objectifs à eux fixés, les dirigeants des grandes entreprises ou de la haute administration font dans la diversion. Ils essaient des contre-feux qui leur permettent de détourner les projecteurs braqués sur eux mais surtout de fuir leur responsabilité évidente. L'actuel directeur général de la Compagnie Energie Electrique du Togo (CEET) ne déroge pas à la règle. Aux abois et confronté à la quadrature du cercle du redressement de l'électricien togolais qui ploie sous le joug d'une dette abyssale, résultat de la conjugaison de plusieurs années de mauvaise gestion et de choix stratégiques hasardeux, auxquels il a contribué d'ailleurs lors de son premier passage à la tête de l'entreprise comme directeur par intérim, monsieur Mawussi KAKATSI a trouvé les boucs émissaires de son manque de résultats : l'ancienne équipe dirigeante et plus curieux, certains médias (sic). Pour faire passer cette grosse ficelle, il s'est offert à coup de billets de banque, les services d'un repris de justice qui truste illégalement le statut de doyen de la presse togolaise.

C'est une lapalissade de dire que la CEET est en grandes difficultés. Les impayés vis-à-vis de la Communauté Electrique du Bénin (CEB) qui jouissait jusqu'en 2015 du monopole exclusif dans l'achat et la mise à disposition de l'énergie électrique au Bénin et au Togo, sont estimés à 47 milliards de FCFA et les pertes budgétisées 2016 à 7,3 milliards FCFA. Si pour certains, l'arrivée de Contour Global qui coûte plusieurs milliards de FCFA par an à l'électricien, pèse sur ses ressources quand bien même la contribution de la centrale à la réduction du déficit énergétique dans le pays est avérée, il est notoire qu'elle ne constitue pas l'unique cause de la situation alarmante dans laquelle se trouve la compagnie.

Peuvent également être indexés, plusieurs années de choix stratégiques sans cohérence et dépourvus de vision à long terme, la mauvaise gestion, les abus de biens sociaux, la prévarication, les dépenses aussi dispendieuses qu'inutiles etc... Mais aussi, une

culture quasi-institutionnalisée de la prime à la médiocrité, une guerre de clans étouffant toute idée même de performances et compromettant le moindre progrès. A cela, il faut ajouter sans doute parce que non marginal, le comportement délictueux et répréhensible de certains usagers qui fraudent ou procèdent à des trucages de compteurs, faisant perdre une dizaine de milliards de FCFA par an à la société.

CHERCHE RESULTATS DESESPEREMENT :

De fait, le duo qui a dirigé ces quatre (04) dernières années la CEET avait été remplacé en février 2016 par monsieur KAKATSI. Nonobstant le fait que ce dernier ait « activement » contribué à plomber la société (quoique son entourage réclame pour lui son droit à l'inventaire), pour avoir occupé plusieurs postes de responsabilité dans l'entreprise et surtout, pour l'avoir dirigée en qualité de directeur par intérim pendant 2



Mawussi KAKATSI, DG de la CEET

ans jusqu'en 2012.

Bien sûr, la compétence et le mérite n'ont pas été les premiers critères ayant concouru à sa nomination, sinon « il aurait été au verso de la short list », avait commenté, à sa désignation, un spécialiste de la question d'énergie en poste dans une institution internationale. De fait, c'est grâce

à son militantisme patenté et à ses réseaux qu'il a emporté la sélection. Sa feuille de route comprenait quatre principaux défis : simplification, simplicité et organisation de la société, remise des clients au cœur de la stratégie de la CEET, autonomisation et informatisation de l'ensemble des processus, respect strict de la gouvernance et de l'éthique.

Un an après, les résultats demeurent une arlésienne. L'entreprise reste tout aussi endettée et les pratiques scandaleuses, loin de s'estomper, sont presque devenues la norme de gouvernance. Sa direction a été incapable d'élaborer un simple plan comme celui des passations des marchés (PPM) qui exprime les besoins annuels devant faire l'objet de passation de marchés publics et qui oriente les achats que doit effectuer l'entreprise.

Le délestage a toujours cours et s'est même accentué par endroits. Ainsi, la visite de travail au Togo du président ghanéen Nana Kuffo-Addo du 02 au 04 mai en a fait les frais. De même que l'Assemblée nationale qui a dû la semaine dernière, reporter sine die une importante session devant connaître des réformes politiques et institutionnelles. Ou encore les populations d'Atakpamé qui sont restées il y a deux semaines, 48 heures sans électricité.

Et pour ne pas arranger les choses, la tension sociale est à son paroxysme au point où le discours du DG lors de la traditionnelle fête du 1er Mai, a été fraîchement accueilli par les salariés.

(Suite à la page 7)

DE PLANTON A DIRECTEUR DE PUBLICATION

Le héraut de la dénonciation du contrat de presse conclu entre la CEET et 16 journaux pour son caractère onéreux (200.000FCFA mensuels) est un directeur de publication lui-même. Connu pour sa propension mégalo-maniaque inversement proportionnelle à un parcours scolaire très sommaire, il truste le statut de doyen de la corporation qu'aucun critère ne lui confère.

Personnage controversé, c'est un repris de justice et ancien locataire de la prison civile de Lomé, condamné pour des délits de droit commun. Les faits remontent à l'époque où il fut planton d'un ancien ministre de l'éducation nationale aujourd'hui décédé. Profitant de son accès au bureau de celui-ci, il subtilisa les épreuves d'un examen de fin d'année encore placé sous le sceau de la confidentialité. Il en fit commerce. Très vite confondu à l'issue des investigations, il fut interpellé, jugé et écroué.

A sa sortie de prison et après quelques expériences de secrétariat sans grand succès, il atterrit dans la corporation à la faveur de la libéralisation de l'espace public et de la naissance des premiers journaux privés. Il s'essaya d'abord auprès d'un confrère devenu aujourd'hui

leader politique. L'idylle coupa court. « Chassez le naturel, il revient au galop ». En effet, le repris de justice retrouva très vite ses réflexes de délinquant. Il faisait imprimer parallèlement aux officiels, d'autres exemplaires du journal qu'il écoulait grâce à ses propres circuits. Résultat : des centaines d'inventures pour l'organe, tandis que lui se remplissait les poches.

Chassé de cette rédaction lorsque le pot aux roses fut découvert, il rebondit ensuite en créant son propre organe avec le soutien financier d'un leader politique du sud du pays, qu'il trahira d'ailleurs par la suite au profit d'un autre ; parce que plus offrant. Mais avec son casier judiciaire chargé, il ne pouvait pas prétendre au statut de directeur de publication ; poste qu'il fut donc contraint d'abandonner

officiellement à un membre de sa famille.

Pour la petite histoire, il passait des journées entières chez des féticheurs dans la région maritime, demandant aux oracles de promouvoir son journal et d'enterrer celui de son ex-patron. De mini-cercueils furent même enterrés contenant quelques exemplaires de la publication où il travailla ainsi que le portrait de son ex-patron. Ces pratiques honteuses et d'un autre-temps expliquèrent le départ de celui qui tenait avec brio la rédaction qu'il venait de créer, et qui n'en pouvait plus, lui un intellectuel, d'être instrumentalisé et associé à ces délires fétichistes.

NOSTALGIQUE :

C'est véritablement sous feu Gnassingbé Eyadéma que le mégalo va connaître ses éphémères heures

de gloire, à jamais révolues, qu'il tente cependant mais vainement de revivre. En effet, écroué une deuxième fois à la prison civile de Lomé sous le chef d'accusation de faux et usage de faux, il envoya un courrier au président de la République pour lui proposer un deal. En contrepartie d'une libération sans délai, il s'engageait à retourner en faveur du pouvoir, une bonne partie de la presse togolaise. Le marché fut conclu. Bien évidemment, le statut social de l'individu changea.

De la minuscule chambre de bonne qu'il squattait à plus de 50 ans dans la maison de son père dans les bas-fonds de Lomé, il se retrouva très vite avec deux grandes maisons hors de la capitale, qu'il décrit lui-même comme des « châteaux ». En fait de châteaux, deux bâtisses sans charme ni esthétique, dont la seule caractéristique digne d'intérêt est qu'elles sont hors normes au vu de l'environnement immédiat et de la pauvreté ambiante.

C'est à cette époque qu'il se constitua aussi cette garde-robe de costumes bon marché, illustration d'un manque de goût patent, qu'il montre fièrement à ses visiteurs souvent moqueurs après coup, parce que mieux connaisseurs.

A la tête d'une obscure organisation de presse, il réalisa sa part du marché conclu. Grâce à la générosité légendaire de Gnassingbé Eyadéma, ses comptes en banque furent vite garnis par une bonne partie des centaines de millions de FCFA dont il était fait don régulièrement à l'association.

Mais l'intéressé en gardait par devers lui une bonne partie, ne laissant à la disposition des autres membres que des miettes, et ce au gré de son humeur et de la proximité qu'il avait avec certains d'entre eux. Les équipements et les meubles de l'association à cette époque se retrouvent également aujourd'hui dans l'un des fameux « châteaux »

(Suite à la page 7)

CEET : (Suite de la page 6)

Si ceci paraît anecdotique, il reste cependant symptomatique de l'ambiance qui règne au 426, avenue Maman FOUSSINI: ruptures abusives de contrat, nominations punitives, affectation au gré des humeurs du patron, constitution de clans, promotion de la délation etc...L'exemple d'un employé estimant avoir été abusivement licencié et auquel les juges ont donné raison vient confirmer la navigation à vue. Il a obtenu 400 millions de FCFA de dommages et intérêts, que la CEET souhaite lui payer, en raison de..... 50.000 FCFA par mois. Du mépris. Confortés par cette décision judiciaire, d'autres ex-salariés, pour l'essentiel des contractuels, ont choisi de saisir le tribunal du travail qui voit s'empiler ainsi sur ses bureaux, plusieurs dizaines de dossiers.

Pour expliquer l'échec de sa mission de redressement, monsieur KAKATSI presque sans surprise, a son responsable tout désigné : l'ancienne direction, accusée de tous les maux. Mais pas que. Sont aussi cloués au pilori et jetés à la pâture, plusieurs

médias (16 en tout). Leur tort ? Avoir signé en 2014 et renouvelé un an plus tard, un contrat presse avec la CEET pour un montant d'environ 42.000.000 F (quarante deux millions de francs) CFA au bénéfice des 16. Pour monsieur KAKATSI, cette convention aurait contribué aux difficultés de l'entreprise dont on rappelle que les dettes cumulées sont estimées à près de 60 milliards FCFA. Pour faire avaler cette couleuvre, et dans le rôle de portes-flingues, trois journalistes, pas des plus brillants : mais ne dit-on pas que les « oiseaux de même plumage volent ensemble ». La tête de gondole de ce casting de pieds nickelés médiatiques, se trouve être un repris de justice qui est passé en quelques années d'un emploi de planton dans un ministère au statut de directeur de la rédaction ; une sacrée promotion. « (lire par ailleurs). « Lui n'a pas pris l'ascenseur social ; c'est carrément le fusée social » commente avec humour un des premiers journalistes de la privée. Pour porter cette thèse aussi ridicule qu'infamante du Dg de la CEET, le repris de justice squatte hebdomadairement

une émission courue qui, de façon incompréhensible, lui ouvre ses micros pour s'en prendre à ses confrères avec des allégations farfelues et fallacieuses.

BOUCS EMISSAIRES

Le contrat querellé est une convention signée le 1er mai 2014 entre la CEET et une agence de communication dont l'objet est la diffusion par voie de presse et/ou sur site web, d'articles, de dossiers, de messages publicitaires pour le compte de l'entreprise ainsi que la couverture médiatique des actions ou événements que celle-ci organise.

En effet, pour communiquer via la presse, les entreprises et les annonceurs signent une convention, soit directement avec les médias retenus comme le font par exemple Togo Télécom, l'Office Togolais des Recettes, Togo Cellulaire etc... ; soit via une agence de communication comme le font Saham, Moov, Ecobank etc.

D'un montant d'environ 26 millions FCFA la première année, le contrat

était exécuté par 16 organes de presse, notamment Chronique de la Semaine, Forum de la Semaine, Nouvelle Opinion, Eveil de la Nation, Lettre de la Kozah, Echos du Pays, l'Humanité, Flambeau des Démocrates, Echos du Pays, Focus Infos, Le Médium, La Dépêche, Le Magnan Libéré, Waraa, Togo Réveil, Le Libéral, pour une rémunération de 166.000 FCFA mensuels par organe, soit environ 1.300.000 FCFA sur les 8 mois de sa durée. Le solde étant composé des frais de gestion, de coordination et d'agence.

Cette convention sera renouvelée en mars 2015, avec les mêmes acteurs. Cependant, la rémunération mensuelle va passer à 200.000 FCFA par organe et les différents frais à 1.000.000 FCFA pour un montant global d'environ 42.000.000FCFA. C'est dire donc que ce contrat, dont la légalité, la transparence tout comme la régularité ne sauraient être contestées, ne peut être considéré comme la cause des dettes astronomiques de la CEET, d'autant plus qu'il représentait moins de 1/5 du budget global consacré à

l'époque à la communication. Si tant est si vrai que monsieur KAKATSI en a conclu lui-même un nouveau, avec une autre agence de communication au bénéfice des médias audiovisuels, dans le cadre d'un budget global de communication s'élevant à400 millions F (quatre cent millions de francs) CFA.

Dans un environnement économique difficile pour la presse écrite, avec la chute vertigineuse de la vente des journaux et la concurrence des nouveaux médias et ceux de l'audiovisuel, ainsi qu'une aide de l'État réduite à sa plus simple expression, le marché publicitaire reste la seule bouffée d'oxygène permettant d'échapper à l'asphyxie financière. C'est une gageure de prétendre à la survie d'un titre sans des contrats de publicité.

Dénoncer donc ce type de convention pour son caractère onéreux (sic) équivaut à vouloir tuer la presse. Et ceci est d'autant plus scandaleux lorsque les auteurs, quoique instrumentalisés, sont eux-mêmes des patrons de presse.

DE PLANTON A DIRECTEUR DE PUBLICATION

(Suite de la page 6)

De ces années, l'homme en est nostalgique. Les yeux toujours dans le rétroviseur, du temps où il faisait la pluie et le beau temps dans la corporation grâce aux millions de feu Gnassingbé Eyadéma, il n'arrive pas à intégrer la société togolaise ainsi que ses mœurs ont évolué.

Et surtout, qu'il y a une nouvelle génération qui préfère gagner son pain à la sueur de son front et s'inscrit dans la durée. Que pour bâtir et rendre leurs entreprises de presse prospères,

ils choisissent des contrats signés avec des entreprises plutôt que des valises de CFA récupérés nuitamment.

Pour remettre en jeu les vieilles pratiques, il ressuscite son organisation anachronique. Celle-ci, depuis sa création il y a une quinzaine d'années à ce jour, n'a jamais tenu une seule assemblée générale, ni ordinaire encore moins élective.

C'est une présidence à vie. Jamais de bureau renouvelé.

Elle est incapable de fournir un seul PV de réunion. N'allez pas demander des comptes. « M. Propre », qui n'a même pas de propres les vieilles chaussures qu'il porte, n'en a jamais fait. Rien de surprenant que la plupart des adhérents soient partis et que ceux qui restent aujourd'hui, peuvent tenir dans une cabine téléphonique.

C'est donc ce personnage condamné par la justice, ce prétentieux aux mœurs et aux pratiques aussi immorales

que délictuelles qui campe le justicier de la CEET. Alors même qu'au moment où il crie au scandale pour un contrat de 4.200.000 FCFA mensuels au bénéfice de 16 de ses confrères (frais d'agence et de coordination inclus), il touche avec d'autres et auprès d'une autre société, quasiment le même montant. A cette différence notable qu'au lieu d'être 16, eux sont 3.

Celui qui aurait dû prendre depuis fort longtemps sa retraite, pour son propre bien

et surtout celui de la presse, devrait s'assagir et apprendre l'humilité.

Car au soir de sa vie, que laissera ce « papy gâteux et gaffeur » aux jeunes générations? Au mieux, une tombe défraîchie et souillée par l'opprobre, la douleur, les larmes ainsi que les cris de lamentation de tous ceux qu'il aura diffamés, manipulés, vendus, mouchardés, salis, escroqués, abusés, fait chanter etc.. Avec cette épitaphe : « cigit, un vieux con » !

JEUDI J'OSE : L'ENTREPRENEUR A LA CONQUETE DE LA CLIENTELE

Essenam KAGLAN

Le 19eme numéro de «Jeudi j'ose» a eu lieu ce 11 mai dans les locaux de Blu Zone à Cacavéli. Les jeunes entrepreneurs ont été entretenus sur le thème : « l'entrepreneur à la conquête de la clientèle ».

Initiée par le Fonds d'Appui aux Initiatives Économiques des Jeunes (FAIEJ), «Jeudi j'ose» est une plateforme d'échange et de partage d'expérience dédiée aux jeunes primo-entrepreneurs. Pour ce numéro, le consultant en création d'entreprise Layi Salami est l'invité d'honneur.

La force de l'entrepreneur résulte de sa capacité de vente dit-on. De ce fait, il est important pour un entrepreneur d'élaborer au préalable

un plan marketing et de définir ses objectifs avant de se lancer sur le marché. Au cours de cette séance, les jeunes entrepreneurs du FAIEJ ont été séduits par la communication du consultant.

« Nous avons défini, ce qu'est un entrepreneur, les qualités que le jeune entrepreneur doit avoir pour se lancer à la conquête de la clientèle. Parmi les qualités, il y a le savoir-faire qui s'acquiert à travers les expériences, le savoir-être qui est

axé sur leur capacité à convaincre la clientèle. Et le savoir faire-faire.



Vue partielle des participants

Il s'agit du management, comment

s'organiser et gérer ses collaborateurs. Nous avons aussi débattu sur les

stratégies à adopter pour augmenter sa clientèle », a indiqué le consultant. Pour ce dernier, il est important que les jeunes entrepreneurs apprennent à se servir des réseaux sociaux pour faire connaître leur produit. Ils étaient plus d'une cinquantaine à prêter oreille attentif au cours donné par le consultant. « On en ressort toujours comblé à la sortie de ces genres de séances, nous apprenons de nouveaux astuces pour faire asseoir nos business et agrandir notre clientèle » indique Adèle Mawussi, une participante.

sa clientèle », a indiqué le consultant. Pour ce dernier, il est important que les jeunes entrepreneurs apprennent à se servir des réseaux sociaux pour faire connaître leur produit.

Ils étaient plus d'une cinquantaine à prêter oreille attentif au cours donné par le consultant. « On en ressort toujours comblé à la sortie de ces genres de séances, nous apprenons de nouveaux astuces pour faire asseoir nos business et agrandir notre clientèle » indique Adèle Mawussi, une participante.

WHATSAPP : POURQUOI SOMMES-NOUS SI ACCROCS ?

Dans la rue, au bureau, à l'école, sur les chantiers et même dans les églises etc, vous croiserez de plus en plus de Togolais, les yeux rivés sur leur écran de téléphone qu'ils pianotent ou farfouillent furieusement. Comme un milliard de personnes dans le monde, ceux-ci sont sans doute sur WhatsApp, cette application mobile multiplate-forme qui incorpore un système de messagerie instantanée via Internet. En moins de dix (10) ans, à l'instar de la plupart des pays de la planète, elle s'est imposée davantage qu'une mode au Togo, modifiant les codes traditionnels de communication et développant de nouveaux types de relations à l'autre. Avec parfois de véritables atteintes à la vie privée et des menaces sur la cohésion de la communauté. Pourquoi un tel succès, que renseigne WhatsApp sur l'état de nos sociétés, peut-on sanctionner les dérives qu'elle entraîne ? Enquête !

Nous sommes courant janvier 2017. Trois semaines après les fêtes de fin d'année. L'une des mauvaises périodes pour les restaurateurs de Lomé. En ce début de soirée, peu de clients se bousculaient autour d'une des meilleures tables de la capitale. Un couple qui avait réservé, pour fêter les 5 ans de leur mariage, s'est installé dans un coin de la salle. Au moment de payer l'addition après un diner arrosé en amoureux, le maître des lieux leur lance sur le ton de la plaisanterie : « la prochaine fois, je confisquerai vos téléphones avant de vous servir ». En effet, le couple qui venait de passer deux heures à table, n'avait quasiment pas échangé un seul mot. « Ils étaient tous les deux sur what's'app » confirme quelques instants plus tard, l'un des serveurs. Cette scène n'est ni isolée ni anecdotique, révèle le patron du restaurant.

Scotchés à leur téléphone une bonne partie de la journée, les utilisateurs ne font pas beaucoup attention à leur environnement et font même fi souvent de l'endroit où ils se trouvent. Ainsi, il n'est pas rare de voir par exemple au fronton de certaines églises, la mention de l'interdiction de leur utilisation, pour rappeler le caractère sacré du lieu. Dans beaucoup d'administrations ou d'entreprises, c'est le « whatsapp mania » ; et les premières victimes sont les usagers ou les clients, avec des conséquences préjudiciables en termes de performances. Cécilia SEWA, cadre de banque nous raconte comment, victime d'une crise d'appendicite aiguë et évacuée en pleine nuit, elle a dû patienter plusieurs minutes, le

temps pour le médecin de garde de finir d'envoyer plusieurs « vocaux ». L'immense succès de ce qui est devenu un phénomène de société et son impact sur le travail au quotidien, a également amené il y a deux semaines, le ministre de la Sécurité et de la

personnels de sécurité préposés à la garde statique d'un immeuble ou à la surveillance de la circulation, les yeux constamment rivés sur leurs téléphones portables, sans se soucier de leur travail et ce parfois en pleine voie publique, sous le regard médusé

What's Up : « quoi de neuf ? » en français. Selon Wikipédia, l'idée de l'application est venue de Jan Koum et de Brian Acton, deux anciens ingénieurs chez Yahoo. Le premier a grandi près de Kiev (Ukraine, URSS) et dont les parents évitaient les conversations téléphoniques parce qu'ils savaient qu'elles étaient surveillées par les autorités communistes. Cela l'a convaincu de la nécessité des communications non enregistrées.

Arrivée sur le marché de la messagerie en ligne au début d'une vague

nombre d'utilisateurs de WhastApp au Togo. Mais il y en aurait autant que de détenteurs de smartphones, croit savoir un fournisseur d'accès à internet. La grande majorité l'utilise pour des raisons privées et ludiques. Comme Mawussé NAYO, presque la trentaine, commerçante de gaz domestique : « J'utilise Whatsapp pour mon loisir et pour discuter avec mes amis. » confie-t-elle. Ou à l'instar d'Aïcha AKAKPO, étudiante en Droit 23 ans qui déclare correspondre ainsi avec des parents et des amis résidant à l'étranger. Comme eux, une bonne partie des personnes sondées évoque l'aspect privé de l'utilisation. D'autant qu'elle est moins coûteuse et plus confidentielle. Quant à Malvine ASSIOBO, ingénieur en bâtiment, un accrocs aux réseaux sociaux, il assure s'informer par ce biais, faute d'acheter les journaux et d'écouter la radio et de regarder la télévision.

Mais certains aussi l'utilisent pour des raisons professionnelles. Mme Nayo raconte ainsi que cela l'aide dans ses échanges commerciaux. « Mes partenaires m'informent par whatsapp de nouveaux arrivages, photos à l'appui » renseigne-t-elle. « Il m'aide à faire de la publicité gratuite sur ce que je fais. Grâce à lui, j'ai pu louer facilement mon appartement juste en partageant ma demande sur une plateforme » déclare l'ingénieur en bâtiment. Tandis que l'étudiante en droit assure résoudre les difficultés de certains exercices ou devoirs en les exposant à ses contacts ou dans des groupes dédiés.

Ces derniers sont la tendance du moment. C'est une plate-forme qui permet jusqu'à 256 personnes de discuter à la fois. C'est un moyen privilégié de rester en contact avec sa famille, ses amis, ses collègues ou des personnes avec lesquelles on partage quelques affinités ou centre d'intérêt. S'ils peuvent être dignes d'intérêt, ces groupes sont susceptibles parfois de devenir de véritables plaies ou des chemins de croix. Surtout lorsqu'on y est intégré sans son avis ou qu'on soit obligé d'y rester pour ne pas frustrer ou paraître condescendant envers ceux qui y sont.

De fait, on subit des alertes à répétition signalant l'arrivée de messages dont la grande majorité est dénuée de véritables intérêts. Ou des sons ou vidéos qui surchargent inutilement l'espace de stockage disponible du téléphone. Pour éviter les sorties de route et les dérives vite arrivées, un règlement intérieur peut être élaboré.

Protection civile le Colonel Yark DAMEHAME, à mettre en garde contre son usage excessif, et plus généralement celui de d'internet et des réseaux sociaux chez les forces de sécurité au moment de leurs activités professionnelles. Dans une note de service, l'officier supérieur relève que cela affecte négativement les activités professionnelles de ces agents de l'Etat.

« Il n'est pas rare de constater des

des usagers de la route », pouvait-on lire dans le communiqué publié par le ministre. Et de rappeler à tout le personnel de sécurité que « ces attitudes sont de nature à fragiliser le dispositif de sécurité établi en même temps qu'elles exposent leurs auteurs à toutes sortes d'entreprises criminelles y compris terroristes ».

SUCCES FULGURANT

WhatsApp est une déformation de

importante de nouveaux services sur mobile, parmi lesquels GroupMe, LINE, KakaoTalk, WeChat, ChatON (en), Kik Messenger, Viber, Facebook Messenger, Zalo, WhatsApp a rapidement connu une meilleure adhésion que les autres à cause de sa simplicité. A la différence d'autres applications, elle est simple, gratuite et un accès internet suffit. L'explosion du taux de pénétration du mobile ces dernières années, la mise massive sur le marché de plusieurs gammes de smartphones, les offres internet mobiles de plus en plus accessibles à toutes les bourses sont autant de facteurs accélérant le succès de cette application.

Par ailleurs, pour s'inscrire sur WhatsApp, un numéro de téléphone suffit. Pas d'exigence de création de profils ni de messages envoyés entre utilisateurs. Ce sont quelques fonctions bien développées qui lui ont assuré un développement rapide par bouche à oreille.

PRIVE ET PROFESSIONNEL

Il n'existe pas de statistiques sur le

Récépissé n° 0326 / 18 / 10 / 07 / HAAC du 18 / 10 / 07

Adresse : BP. 431 Lomé
Tél. +228 2235 7766 E-mail: focusinfos@yahoo.fr



• Directeur de Publication

Ekpé K. AGBOH AHOUELETE

• Rédaction

Albert AGBEKO : Secrétaire de rédaction

Ayi d'ALMEIDA : Resp. Desk Politique

Ibrahim SEYDOU

• Collaboration

Edem QUIST

Essénam KAGLAN

Wilfried ADEGNIKA

• Distribution

Bernard ADADE

• Maison du journalisme

Casier N°49

• Imprimerie

Imprimerie 1 Rois 17

BP. 8043 Lomé Togo

Tél. +228 90054237

99587773

• Conception

Focus Yakou Sarl

Tél: +228 22 26 01 91

+228 22 19 78 20

Lomé Togo

• Tirage

2500 exemplaires

WHATSAPP :

(Suite de la page 8)

INDIVIDUALISME

C'est ce que déclare par exemple Christian BARRIGAH administrateur « Communicateur catholique », sorte de policier du groupe, et que confirme Salomon WILSON, lui administrateur du groupe « Discussions Politiques ». Il fait mention de sanctions pouvant aller d'une suspension temporaire à une exclusion définitive en fonction de la lourdeur de la faute commise. « C'est un outil de gestion efficace d'un groupe afin d'éviter tout débordement ou des écarts des membres » confie-t-il. « La vie en communauté n'est jamais facile. C'est pourquoi nous nous efforçons de préserver la courtoisie et la convivialité » complète Etienne, administrateur du groupe « Buy more and more ». Nephtali LEDI, administrateur des « Dernières actualités » préfère pour sa part faire plutôt confiance à la maturité des membres et appeler à leur sens de responsabilité. Pas de règlement intérieur donc parce que justifie-t-il, « Whatsapp ne doit pas être un lieu où il faut jouer au gendarme ou au juge ».

Selon Salif Habib BAWA, sociologue, enseignant-chercheur à l'Université de Lomé, WhatsApp bouscule les codes de la vie en société aujourd'hui du fait qu'il y a de plus en plus d'utilisateurs qui en font un usage quasi-quotidien. Leur influence sur les comportements serait donc mesurable et considérable. « Contrairement à ce que l'on peut penser, WhatsApp et médias sociaux promeuvent l'individualisme au détriment du collectif. Grâce à un ordinateur ou à un téléphone, l'on peut rester connecté à des personnes situées à des milliers de kilomètres et ignorer tout ce qui se passe dans son entourage » soutient-il. Historiquement, les relations sociales sont basées sur la proximité géographique. Une réalité que l'avènement d'internet a complètement bouleversé. Les barrières géographiques tombent et d'autres barrières s'érigent. On se dirige également vers des sociétés d'objets où les objets connectés régissent les interactions entre individus.



Il faut toutefois reconnaître que les réseaux sociaux ne sont pas forcément une mauvaise chose pour notre société si l'on sait tirer le meilleur de leur utilisation », relativise-t-il.

Pour le psychologue Pari Laboussoum, enseignant chercheur à l'UL, l'utilisation de WhatsApp et des médias sociaux dès l'adolescence aurait un effet bénéfique en améliorant la communication ainsi que les liens sociaux et même les compétences techniques. Ils feraient même partie du processus de socialisation.

De plus, les étudiants ont de belles opportunités d'apprentissages et d'échanges d'idées, car les médias sociaux permettent de collaborer à distance. À l'aide de ces réseaux, les élèves ont la chance d'apprendre autrement, car plusieurs écoles utilisent des blogues ou des pages web comme outil d'enseignement. Puis, ils ont aussi accès à l'information plus rapidement. On remarque plusieurs effets bénéfiques sur les apprentissages des jeunes comme le développement de la créativité ou des expressions écrites

En revanche avertit-il, l'utilisation de ces réseaux peut aussi comporter des risques. « Notre société a beaucoup changé. Si on regarde il y a cent ans, les gens s'écrivaient des lettres. Ça prenait deux semaines pour que la lettre se rende, ensuite l'amoureux lisait la lettre, il répondait et ça prenait un autre deux semaines pour recevoir la réponse. On était habitués d'attendre comme ça. Maintenant, ce n'est plus le cas. On est dans

un monde d'instantanéité. » Les adolescents d'aujourd'hui en veulent toujours plus et le plus rapidement possible et ne savent parfois pas se limiter. Quand on parle de dépendance, on pense souvent à la drogue ou à l'alcool, mais on entend, de plus en plus, parler de dépendance aux réseaux sociaux. Puis, la vie privée peut souvent être atteinte, car les jeunes ne sont pas assez vigilants sur les photos, les messages et les vidéos qu'ils publient. En effet, il faut être très alerte, car, une fois publiées, ces publications ne pourront plus être effacées. Ceci peut surtout causer des problèmes aux jeunes qui se chercheront des emplois plus tard.

« Néanmoins, les adolescents ont grandi avec l'Internet au bout de leurs doigts. Mais cela aura-t-il un impact sur les adultes de demain? Forcément! Reste à voir si l'impact serait négatif ou positif. En somme, les réseaux sociaux doivent être utilisés avec attention, car ils peuvent causer de nombreux problèmes et pourraient aussi éloigner les adolescents de la réalité. Mais, ils peuvent aussi être un excellent moyen pour communiquer, pour recevoir ou apprendre de l'information très rapidement néanmoins » conclue-t-il.

DIFFAMATION ET REGLEMENT DE COMPTES

Si elle peut être utile, WhatsApp, à travers notamment les groupes est aussi souvent le cadre de fausses informations, de règlement de comptes et de diffamation. Le

cas emblématique de ce chef canton d'Adetikopé, accusé dans un « vocal » largement partagé dans les groupes, d'héberger un « criminel », lui-même assassiné plus tard sans que son corps ne soit retrouvé, en atteste. Une histoire abracadabrantesque qui pourtant a été très commentée sur WhatsApp, dont les utilisateurs il faut le reconnaître, font souvent preuve d'un voyeurisme non dissimulé. Il a fallu plusieurs jours à l'infortuné pour démentir l'information, avec le concours des radios et journaux traditionnels. Ceux-ci ne sont pas exempts de tous reproches, eux qui reprennent souvent sans vérification des fake news publiés sur WhatsApp.

Comme en mars, la prétendue fuite de l'ex Directeur général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) avec des mallettes contenant des centaines de millions ; le présumé fuyard se présentant trois jours plus tard pour assurer sa passation de service. Que dire des fameux « Lu pour vous » une sorte de postings par lesquels, cachés derrière des numéros, des journalistes se règlent des comptes ou diffament des citoyens. C'est ainsi par exemple qu'il y a quelques jours, une curieuse liste a circulé sous cette présentation de « Lu ailleurs », sur laquelle étaient couchés des noms de quelques hommes de médias, présentés comme des agents rémunérés de l'Agence Nationale des Renseignements (ANR) ; sans aucune once de preuves. Selon plusieurs sources, il s'agirait de l'œuvre du directeur de publication d'un hebdomadaire qui voulait régler des comptes à certains de ses confrères.

RESPONSABILITE PENALE ET CIVILE

Selon Me Daruis ATSOO, on peut être traduit en justice suite à un partage d'informations sur WhatsApp et sur les réseaux sociaux dès lors que ces informations sont à la fois fausses et de nature à troubler la paix publique et qu'on les a partagées tout en ayant connaissance de la fausseté desdites informations.

Il cite les dispositions de l'article 497 du nouveau code pénal aux termes duquel, « La publication, la diffusion ou la reproduction, par quelque moyen que ce soit, de nouvelles fausses, de pièces fabriquées, falsifiées ou mensongèrement attribuées à des tiers lorsque, faite de mauvaise foi, elle trouble la paix publique, ou est susceptible de la troubler, est punie d'une peine d'emprisonnement de six (06) mois à deux (02) ans et d'une amende de cinq cent mille (500.000) à deux millions (2.000.000) de francs CFA ou de l'une de ces deux peines.

L'auteur des nouvelles fausses visées à l'alinéa précédent est puni d'une peine d'un (01) à trois (03) an(s) d'emprisonnement et d'un million (1.000.000) à trois millions (3.000.000) de francs CFA d'amende ou de l'une de ces deux peines.

Lorsque la publication, la diffusion ou la reproduction faite de mauvaise foi est de nature à ébranler la discipline ou le

moral des armées ou à entraver l'effort de guerre de la Nation, la peine est d'un (01) à trois (03) an(s) d'emprisonnement et d'un million (1.000.000) à trois millions (3.000.000) de francs CFA d'amende. ».

L'avocat à la Cour de Lomé précise que les peines sont sans préjudices de la condamnation à des dommages et intérêts sur le plan civil dès lors qu'il est établi que le partage de nouvelles fausses a pu causer des dommages à autrui.

Quant à la responsabilité des administrateurs des groupes, l'homme de droit estime qu'elle peut être engagée s'il est établi à leur encontre une faute personnelle, au sens des dispositions de l'article 1382 du code civil ; ladite faute pouvant être trouvée dans le fait pour celui-ci de laisser circuler une nouvelle qu'il sait fausse sans la supprimer ou en faire cesser la diffusion ou dans le fait de participer lui-même au partage de ladite information.

IMMOBILIER :

AFLAO AU GHANA, LE NOUVEL ELDORADO DES TOGOLAIS

Aacquérir un lopin de terre, construire sa maison, aussi modeste soit-elle, tel est le projet de vie de la quasi-totalité des Togolais, peu importe leur sexe ou leur condition sociale. Cette forte demande, associée à une urbanisation galopante ainsi qu'à l'anarchie qui règne dans le secteur immobilier dans notre pays, entraînent une inflation incontrôlable des prix rendant illusoire à bon nombre de compatriotes, l'accès à la propriété. La solution semble être pour certains, dont le nombre ne cesse de croître, de s'installer de l'autre côté de la frontière, au Ghana voisin.

Akpokple, Kpodji, Zokopé, Agbokakopé, Ketekopé, Gbaemé, Cimaio, Agbagblan, Apelido, Zuime, Douta, Kologan, Lankouvi... Ces localités ne vous disent certainement pas grand-chose. Et pour cause. Elles sont situées à Aflao, chez nos voisins de l'ouest, le Ghana. Ces zones à 30 kilomètres à la ronde de Lomé accueillent de plus en plus des immigrés, d'un genre nouveau. Tous Togolais, ils travaillent dans la capitale mais le soir venu, traversent la frontière pour y dormir. Comme Kodjoga, maître soudeur. Il est installé à Zokopé depuis près de 5 ans. Même s'il avait déjà de la famille de ce côté du Ghana, c'est la facilité d'accès à la terre qui l'a décidé à s'y installer. Dans la journée, il travaille à son atelier situé en plein cœur de Lomé et rejoint à la sortie, son habitation de 500m². Ses enfants scolarisés au Togo font le même trajet quotidien.

UN CHOIX DE RAISON

Dans les années 2000, le lot de terrain (500m²) se négociait entre 200.000 et 400.000 FCFA dans la zone. Aujourd'hui, avec l'arrivée massive des Togolais, les prix ne cessent de grimper pour atteindre les 2 à 3 millions, en fonction de la situation géographique,

et surtout des commodités disponibles (eau, électricité etc.) Ce qui reste cependant encore compétitif par rapport aux tarifs qui peuvent être exigés de ce côté-ci de la frontière, en



moyenne huit à dix millions.

En outre, dans ces localités ghanéennes, les services sociaux sont accessibles. Les soins de santé y sont quasi gratuits pour ceux qui disposent du « health insurance », une assurance santé offerte par l'État à tous les citoyens. Pour M. Araw, policier, c'est la qualité des services de santé et d'éducation offerts par le gouvernement ghanéen à la population qui l'a séduit. Le coût de

la vie y est également relativement faible puisqu'on est dans des zones rurales très compétitives face à une capitale comme Lomé.

L'eau et l'électricité sont par ailleurs disponibles. Même si les prix de branchement sont nettement supérieurs aux prix pratiqués au Togo (plus de 40%), les délais de branchement quant à eux sont de trois jours au maximum, face à ceux aléatoires qu'on connaît chez nous. Autant de facteurs qui expliquent la ruée des couches défavorisées et moyennes vers ce nouvel eldorado de l'immobilier.

De fait, en cette fin de journée en

milieu de semaine dernière, ce sont des centaines de personnes que nous avons rencontrées, allant au Ghana en empruntant une piste non loin des rails d'Atikoumé. Une opportunité pour les agents immobiliers de plus en plus nombreux qui en ont fait leur business, et négocient leurs commissions autour de 5%.

UNE LEGISLATION FAVORABLE

Le choix de s'installer au Ghana pour nos compatriotes est aussi favorisé par la législation de ce pays. Contrairement au Togo, les étrangers y sont autorisés à être propriétaires pour une durée maximale de 50 ans ; 99 ans pour les autochtones. Là-bas, quatre types de terrain coexistent : ceux appartenant au gouvernement, ceux concédés à des investisseurs, les terrains coutumiers et les terrains privés ou appartenant à des familles. L'immatriculation est fonction du type de terrain acquis et l'enregistrement est une formalité indispensable pour se prétendre propriétaire. Même si beaucoup de Togolais, comme ils le font chez eux, choisissent de s'en exonérer et de se contenter du reçu d'achat délivré par le vendeur. Avec tous les risques que cela comporte, notamment celui de la double vente.

PLUTOT DES ARTISANS

Notre enquête menée dans les différents quartiers visités révèle que les Togolais qui choisissent de vivre de l'autre côté de la frontière ont différents profils. La plupart du temps, ce sont des familles qui ont souvent des liens au Ghana. Les artisans sont les plus représentés : charpentiers, menuisiers, maçons, soudeur, etc. Outre ceux-ci, il y a des commerçants, des employés et plus généralement, des personnes avec un revenu peu élevé.

Nokplim, un démarcheur basé à Adidogomé, spécialisé dans la vente de terrain à Aflao, nous confie qu'il existe très peu de cadres supérieurs ou des personnes des couches les plus aisées, parmi ces « immigrés ». Quand ces derniers font le choix d'investir dans le foncier de l'autre côté, c'est souvent dans une démarche spéculative, nous apprend-il. « Il s'agit pour ces personnes qui ont souvent déjà une ou plusieurs maisons à Lomé, d'acquérir des terrains qu'ils revendront en se faisant une bonne marge lorsque la conjoncture le permettra » confirme Sikato, un agent immobilier.

C'est le cas de Baba T., qui est propriétaire de plus de 20 lots au-delà de la frontière. « Les prix de terrain au Ghana même s'ils restent abordables, doublent chaque année. C'est pour moi un investissement sûr et rentable. »

FAITES DES ECONOMIES AVEC LA PIÈCE D'ORIGINE

-30%*

sur les **plaquettes de freins** et les **filtres**

du 15 Mai au 30 Juin 2017

Dites **NON** A LA **CONTREFAÇON**

*Dans la limite des stocks disponibles



CFAO MOTORS TOGO

cfaogroup.com

Bd Eyadema BP 332 Lomé

Tél.: +228 22 23 31 00 Email: cfaotogo@cfao.com



TOYOTA

PROGRAMME DE REPARATION DES VICTIMES : LE HCCRUN SENSIBILISE LES POPULATIONS DE LA PREFECTURE DU GOLFE

Le processus de réconciliation au Togo se poursuit avec la phase de rencontre d'échanges et d'informations avec les populations au sujet de la mise en œuvre du programme de réparation des victimes. Après l'intérieur du pays, la présidente du Haut Commissariat à la Réconciliation et au Renforcement de l'Unité Nationale (HCCRUN) et sa délégation ont rencontré la population de la préfecture du golfe ce jeudi 18 mai dans l'enceinte de cette institution.

Ont pris part à cette rencontre plus de 500 personnes. Ils étaient des représentants des partis politiques, de la chefferie traditionnelle, des syndicats, des religieux, des associations des jeunes, des femmes, des forces de l'ordre et de sécurité et des membres des Comités de Paix. Pour le programme de réparation, 22 415 victimes ont été enregistrées par la Commission vérité justice et réconciliation (CVJR) sur la période de 1958 à 2005 et seront indemnisées. Mais cette première phase ne prend en compte que 2475 sur les 7057 victimes répertoriées en 2005.

« La présidente du HCCRUN a jugé bon d'informer et d'échanger avec les

populations avant de commencer la phase réparation. Cette rencontre sert ainsi de sensibilisation et véhicule une fois encore des messages de paix et de réconciliation avant qu'on ne rentre dans la phase proprement dite des indemnités. Ce message est un appel à la paix, à la réconciliation et au vivre ensemble », indique Djobo Idriss Traoré, une des personnes ressources de la délégation du HCCRUN.

Si le message semble passé, cela n'a pas été sans quelques réticences. Les points de discorde ont été liés aux questions de l'impunité et de la purification du pays. « La seule chose qui m'importe vraiment dans le message du jour est la purification. Au

temps du feu président Eyadema on le faisait. Si on ne le fait pas, tout ce que nous ferons sera vain. Ils disent qu'on doit le faire dans nos temples mais le processus ne se fait pas ainsi. Ça doit être fait sur les places publiques où les actes ignobles ont été posés comme à la place de l'indépendance, à la lagune de Bè, au monument des morts...Ca fait plus de 38 ans que je suis adepte donc je sais ce dont je parle », souligne la prêtresse Agbodohou, conseillère à la confédération nationale des prêtres du Togo. En effet, la purification fait partie de la réparation. Il ne peut y avoir de réparation sans purification dans la mesure où les violences ont engendré beaucoup de sang versé. Toutefois, pour la délégation du



Vue partielle de l'assistance

HCCRUN, ces cérémonies doivent être faites dans les temples religieux et non sur les places publics.

La délégation conduite par la présidente du HCCRUN Awa Nana Daboya se réjouit de cette rencontre. « On œuvre pour que les Togolais

s'aperçoivent qu'on perd énormément dans les actes de violences.

Il y en a qui ont reçu avec beaucoup de joie notre message et seront probablement des messagers du HCCRUN. Il faut plus d'actes que de mots », réitère dame Djobo Idriss Traoré.

Essenam KAGLAN

ENTREPRENEURIAT : ANPGF ET FAIEJ UNISSENT LEUR FORCE AU PROFIT DES JEUNES ENTREPRENEURS

Le Fonds d'Appui aux Initiatives Economiques des Jeunes (FAIEJ) et l'Agence Nationale de Promotion et de Garantie de Financement des PME/PMI (ANPGF) ont procédé à la signature d'un contrat de partenariat le vendredi 19 Mai à Lomé.

La formalisation du partenariat entre le FAIEJ et l'ANPGF est un véritable plus pour les jeunes entrepreneurs qui ont déjà fait leur preuve aux FAIEJ. « L'objectif de ce partenariat est de permettre aux jeunes entrepreneurs qui ont été appuyés par FAIEJ et atteint une certaine maturité en affaire de bénéficier d'un plafond de financement plus important. Cela permettra à ces jeunes de faire asseoir leur entreprise et de pouvoir engager d'autres entrepreneurs », explique Naka Gnassingbé, de Souza, directrice de l'ANPGF.



Les deux directrices procédant à la signature du contrat

Le plafond de financement que le jeune peut avoir à travers le dispositif FAIEJ est de 6 millions de FCFA quand ils sont en groupe et de 1,5 million quand il est seul. « Grâce à un financement plus élevé, le jeune contribuera à la croissance économique du pays et créer de l'emploi. Il jouera ainsi son rôle de citoyen et d'acteur économique de développement », souligne Sahouda Gbadamassi-Mivedor, directrice générale du FAIEJ.

L'accord va bénéficier dans un premier temps à une vingtaine de jeunes qui sont qualifiés de têtes de ponts. Les choisis ont enregistré de très bonnes performances.

Parmi eux, il y a en a qui ont été décorés de l'ordre du mérite national. « Ces jeunes au bout de trois années d'activités ont prouvé leur compétence et ont mis sur des projets d'entreprises rentables et qui doivent passer à une échelle plus élevée. Pour assurer cette seconde phase, le FAIEJ et l'ANPGF ont signé une convention de partenariat pour accompagner le développement de ces entreprises naissantes », en ajoute la directrice de FAIEJ.

Rappelons que le FAIEJ et l'ANPGF sont tous deux des structures créées par le gouvernement togolais avec des missions et des objectifs

qui sont convergents. Pour elles, le défi reste de réduire le chômage des jeunes et de régler le problème de la pauvreté et du sous-emploi. Pour cela, l'état togolais a mis à leur disposition des fonds d'amorçage pour accompagner les jeunes dans la mise en œuvre de leur projet d'entreprise.

Par l'officialisation de ce partenariat, l'ANPGF remplit avec un point d'honneur sa mission en accordant plus de moyen financier et un encadrement technique à ces jeunes qui feront passer un cap à leurs activités, de micro-entreprises ils auront dorénavant de véritables entreprises.

Baisse de la TVA

sur les produits de première nécessité

PRODUITS ET SERVICES	NOUVEAUX TAUX DE LA TVA
Lait non transformé, Riz à l'exception du riz de luxe, Terminaux mobiles et équipements informatiques, Opération de crédit-bail dans les transports, Matériels de production d'énergie renouvelable	0%
Tissu kaki et tissu imprimé (pagne), Huile alimentaire, Sucre, Farine de céréales (blé, etc.), Pâtes alimentaires, Lait manufacturé, Aliments pour bétail et pour volailles, Poussins d'un jour, Matériels agricoles, Services de location et réparation de matériels agricoles, Hébergement et restauration des touristes	10%

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

ADDUCTION D'EAU DANS LE SEPTENTRION

✪ Midas TIGOSSOU

Une délégation du ministère en charge du développement à la base a visité les réalisations de forages d'eau à Dapaong et à Kara les 8 et 9 mai passés. Elle a profité de l'occasion pour échanger avec les communautés bénéficiaires qui à leur tour ont profité pour soumettre d'autres doléances.

A Gnombongou comme à Kansoule-Kowane, deux des douze villages du canton de Sanfatoute situés respectivement à 30 et 35 km de Dapaong, la réalisation des adductions d'eau est un grand soulagement. Quatre mois ont suffi pour réaliser les deux forges qui fonctionnent grâce à un dispositif capable de pomper l'eau potable à quelques centaines de mètres de profondeur. Ces ouvrages font partie des micros projets d'appui à la réalisation d'un forage communautaire à motricité humaine exécutés dans le cadre du Projet de Développement Communautaire (PDC) plus. Son objectif est de fournir de l'eau potable à la population des localités après des années de souffrance aux sources des mares souvent asséchées durant 3 ou 4 mois. 'Cette réalisation contribue donc à apporter des réponses concrètes aux problèmes d'accès à l'eau potable', s'est réjoui un membre de la délégation ministérielle.

Ce sont 320 villageois qui bénéficient du forage de Gnombongou. L'ouvrage a coûté 5 251 000 F CFA, subventionné en grande partie par le PDC Plus à hauteur de 4 988 450 F CFA contre une participation communautaire de 262 550 F CFA. A Kansoule-Kowane, village voisin de Gnombongou distancé de 5 km, ce sont 280 hommes et femmes

qui découvrent l'eau potable. C'est un forage d'une valeur de 5 251 000 F CFA avec une subvention de 4 988 450 F CFA et une contribution

A près de 300 km de Dapaong, le village de Kawa dans le canton de Sarakawa à Kara, a bénéficié d'un forage à énergie solaire offert par



Le forage d'eau de Gnombongou

communautaire de 262 550 F CFA.

Pour les deux constructions, ce sont les efforts des villages qui ont été compensés en argent. Ils ont préparé les repas des ouvriers, cherché de l'eau, du sable et autres nécessaires pour la cause. Les bénéficiaires prévoient de cotiser afin d'aider à l'entretien. Pour cela un comité a été mis en place pour la gestion des fonds et la surveillance de la qualité de l'eau.

l'entreprise de BTP EBOMAF dans le cadre du Programme de Soutien aux Microprojets d'Infrastructures Communautaires (PSMICO). Un forage de 4 m³ 600 de débit, 5 mille litres de contenance, 68,93 m de profondeur d'une valeur de 7 millions FCFA. Selon la directrice d'ANADEB (maître d'ouvrage), Madame Katanga Mazalou Eléonard, le donateur a accepté construire des grillages pour protéger les plaques solaires, ce qui

n'était pas prévu dans le financement de l'ouvrage. Cette eau s'utilise avant sa réception définitive. Pour Bataka Tchassim président du Comité Technique pour la Mise Œuvre (CTMO) du CVD «avant l'arrivée de cette eau nous souffrons et de la

du solaire à l'électricité du forage. Le même forage est réalisé à 15 km de Kawa avec le même financement d'EBOMAF.

LA SITUATION HYDRAULIQUE NATIONALE

Au Togo, en matière d'approvisionnement en eau potable, on distingue trois zones d'intervention : le milieu rural, le milieu semi-urbain et le milieu urbain. Le taux de desserte en eau potable a connu une nette amélioration au Togo en passant de 42% en 2005 à plus 52% aujourd'hui. La moyenne nationale est de 34%. Le taux est de près de 58% en milieu rural, de 50% en milieu urbain et de 47,20% en milieu semi-urbain. Celui de desserte est évalué à 39% dans les chefs-lieux de préfectures et sous-préfectures et 44% à Lomé.

Le Code de l'eau a été adopté le 8 juin 2010 et constitue une base légale de la politique de l'eau au Togo. Son principe directeur repose sur la gestion intégrée des ressources en eau par bassins versants, pour assurer aux populations un accès équitable à l'eau potable et à l'assainissement, et garantir la préservation de l'environnement.

La politique nationale de l'eau, telle qu'envisagée dans le texte de 2005 et repris dans les autres textes, s'articule autour de trois concepts à savoir l'eau et santé, l'équité du service publique puis l'eau payante.

Pour entretenir le forage, son eau est vendue à 5 FCFA le seau et à 25 FCFA trois grandes bassines pour constituer un fond d'entretien. D'autres stratégies sont en étude pour disposer des fonds nécessaires pour supporter le passage

LE GOUVERNEMENT PARIE SUR LA REDYNAMISATION DE L'ARTISANAT

✪ Midas TIGOSSOU

Un atelier sur le thème «bâtir ensemble des bases pour un artisanat créateur de richesses' a réuni les préfets de la région septentrionale le 13 mai dernier à Kara». C'était sous la conduite de la ministre en charge de l'Artisanat, Mme Victoire S.TOMEGA-DOGBE. Cette assise fait suite à celle d'avril dernier tenue à Notsé pour les préfets des régions maritime et des plateaux et à la réunion des chambres régionales de métiers à Sokodé.

La réorganisation structurelle du secteur de l'artisanat est en marche et cela passe par le recensement des artisans et le renouvellement des chambres préfectorales ou régionales. Et pour impliquer les préfets dans ce processus, le directeur de l'artisanat Kadaring Komi a échangé et partagé avec les préfets de la région des Savanes, de la Kara et Centrale sur le contenu des textes de réformes des chambres de métiers. Cette rencontre a permis à ces autorités locales de vulgariser les nouveaux textes régissant l'artisanat au Togo, en vue d'amorcer le processus de réformes des chambres de métiers.

La ministre en charge de l'Artisanat, Victoire S.TOMEGA-DOGBE qui a ouvert les travaux de cet atelier, a insisté sur la collaboration des préfets dans le processus de redynamisation des



Photo de famille

chambres préfectorales ou régionales de métiers. Elle a précisé qu' 'un vaste programme de restructuration et de professionnalisation de ce secteur est en cours pour donner ainsi à ce

secteur ses lettres de noblesse afin qu'il puisse jouer pleinement ce rôle de créateur de richesses et de valeurs'. A l'actif de la ministre, plusieurs lois adoptées et des décrets pris.

On peut citer les adoptions de la loi portant code de l'artisanat en République Togolaise, de la politique nationale du développement de

le décret portant régime électoral des chambres de métiers le 20 février 2017 et auparavant les textes d'application portant organisation et fonctionnement des chambres régionales et union des chambres de métiers le 30 novembre 2016.

Le secteur de l'artisanat se présente aujourd'hui comme un excellent créneau porteur eu égard aux immenses potentialités qu'il renferme en termes de création d'emplois, de valorisation de produits locaux, de génération de revenus et partant, de contribution à la lutte contre la pauvreté.

Le Togo dispose de 5 Chambres Régionales de Métiers, de 16 centres préfectoraux des artisans et des Centres de Ressources pour l'Artisanat (CRA) dans les préfectures. Le Conseil Permanent des Chambres de Métiers du Togo (CPCRM) et la Chambre de Métiers de Cologne (Allemagne) ont signé en juin 2016 un accord de partenariat.

l'artisanat, du règlement portant code communautaire de l'artisanat dans l'espace UEMOA. Plus récemment, le décret portant répertoires de métiers de l'artisanat en mars 2017,

PGICT PRESQUE A TERME : LES ACTEURS FONT LE BILAN

Albert AGBEKO

Démarré il y a bientôt cinq ans, le Projet de gestion intégrée des catastrophes et des terres (PGICT) est en phase d'achèvement. Pour faire le bilan de sa mise en œuvre, les acteurs impliqués dans l'exécution dudit projet se sont donné rendez-vous du 22 au 24 mai 2017 au Relais de la Caisse à Lomé.

Au cours de cette rencontre, il s'est agi pour les acteurs impliqués dans le projet de discuter ensemble des différents facteurs qui ont favorisé les réussites ainsi que ceux qui ont occasionné la non réussite de certaines activités.

Vitrine de l'action gouvernementale et particulièrement du Ministère de l'environnement, le PGICT a énormément apporté une valeur ajoutée dans l'amélioration des conditions de vie des populations vulnérables. À titre illustratif, que ce soit les bénéficiaires directs de l'exécution des sous projets ou des impacts des réalisations elles-mêmes, les résultats sont tangibles et appréciés par les communautés bénéficiaires. Les populations de Kpondjodjo, Tchavande, Bassar, Kalanga, Asséré, Edowokoui Kopé, Akoumapé, Nassiette, Nano, Boade, Adzrakpo pour ne citer que celles-là en témoignent.

L'exécution du PGICT constitue une grande expérience pour le ministère de l'environnement, a reconnu le Secrétaire général dudit ministère M. Boundjouw

SAMA à l'ouverture des travaux. « Imbus des leçons apprises et les bonnes pratiques, le ministère de l'environnement est désormais très aguerri pour conduire les prochaines initiatives avec des équipes de coordination

de la Banque en passation de marchés et en gestion financière par l'intériorisation des logiciels adaptés », a indiqué M. SAMA.

Eu égard aux résultats positifs du projet, la Représentante de la

efforts du gouvernement togolais. Elle a révélé que le gouvernement a demandé un financement additionnel pour la mise en œuvre du projet ce qui n'était pas imaginable il y a 15 mois car, a-t-elle souligné, jusqu'en janvier 2016, le taux de décaissement du projet était si bas que la Banque mondiale avait envisagé la possibilité de réduire de 2 millions de dollars soit 1 milliard de F CFA

et portés à échelle. Les besoins restent immenses ; il faudra la transposition à grande échelle des acquis. Le PGICT étant arrivé presque à sa fin M. SAMA plaide pour une deuxième phase du projet. En attendant, il y a la possibilité de considérer la prise en compte des activités que le PGICT 2 pourrait financer. Il s'agit notamment de :

- Le projet Hydromet : c'est un projet d'amélioration et de modernisation des services météorologiques et hydrologiques en cours de préparation. Ce nouveau projet pourrait prendre en compte le volet gestion des catastrophes, principalement la gestion des inondations et le système d'alerte précoce.

-Le projet FEM6 sous le programme WACA : il pourrait financer les activités de Gestion durable des terres (GDT), des plans d'aménagement des aires protégées et zones humides et la gestion durable des forêts dans la zone du littoral qui couvre pratiquement la région maritime.

-Programme REDD+ : il pourrait prendre en compte la GDT et la Gestion des forêts à travers tout le pays.



Table d'honneur à l'ouverture des travaux

expérimentée et une unité de gestions judiciaire maîtrisant les procédures et les directives

Banque mondiale, Mme Dahlia Lotayef, a réitéré l'engagement de son institution à soutenir les

de financement de PGICT. Pour le ministère, les résultats obtenus doivent être capitalisés

LIVRÉ TOUT COMPRIS ET CLÉ EN MAIN



Véhicule à faible kilométrage

+12 Mois de garantie

+12 Mois d'assurance

+12 Mois d'entretien gratuit

19 950 000*
Fcfa TTC

*Stock limité

CFAO MOTORS
cfaogroup.com

Bd Eyadema, BP 332 Lomé
Tél.: 22 23 31 00
cfaotogo@cfao.com

DISTRIBUTEUR OFFICIEL

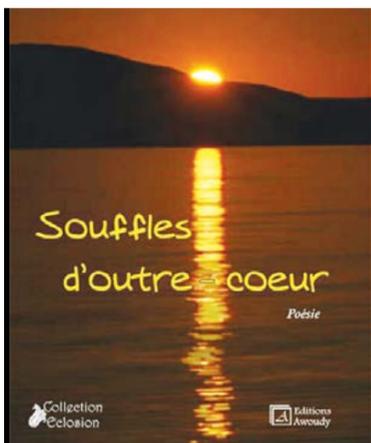
TOYOTA

«SOUFFLES D'OUTRE-CŒUR» DE PATRON HENEKOU

Le public togolais a assisté le 11 mai dernier à la sortie officielle de « Souffles d'outre-cœur » de Patron Henekou parue aux éditions « Awoudy ».

Cette œuvre qui est un recueil de poèmes, est la deuxième de Henekou, enseignant de littérature anglaise au département d'Anglais à l'Université de Lomé après sa pièce théâtrale « Dovlo or a worthless sweat ».

L'œuvre est structurée en deux parties, avec une préface et une postface. La première partie intitulée « Dans une première vie » contient 14 poèmes et la seconde intitulée « Des instants de vie » est quant à elle composée de 13 poèmes. En tout 27 poèmes couchés sur 78 pages. Tous ces poèmes traitent des thèmes d'actualité qui font nos quotidiens et célèbrent surtout l'amour. Comme en témoigne Patron Henekou, « Souffles d'outre-cœur » est « Un moment de



partage, surtout d'intérêt qu'un individu A doit porter à un individu B. » avant de poursuivre : « Nous avons perdu la valeur de cet amour que nous devons témoigner à autrui ce qui fait qu'on se sent moins concerné par ce qui se passe au tour de nous, sans constater son impact sur notre propre vie. C'est pour exprimer ce constat que j'ai écrit ce livre »

VIENT DE PARAÎTRE

« THE BLOODS, ECHOES FROM ANCESTRAL LORES » DE DR KANGNIVI KODJOVI

Parue aux éditions « Awoudy », « The BLOODS, ECHOES FROM ANCESTRAL LORES

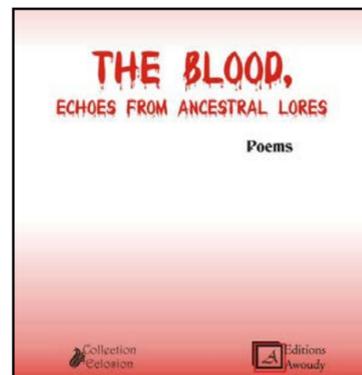
» a été présentée le vendredi 12 mai à l'Institut Confucius au public composé d'étudiants, d'auteurs et d'amoureux de belles lettres.

L'œuvre rédigée en anglais est un recueil de 54 poèmes étalés sur 119 pages. De tradition anglaise et professeur d'anglais à l'Université de Lomé, Dr Kangnivi Kodjovi a choisi d'écrire son œuvre en anglais pour son aisance à manipuler la langue de Shakespeare.

L'œuvre célèbre la tradition orale en Afrique car l'auteur estime que la rencontre avec l'Europe « nous a fait croire que la tradition africaine est négative par conséquent il faut la rejeter ce que nous avons cru. Mais avec le

recul et le temps, les choses ont évolué et on se rend compte que c'était une erreur de croire que tout est négatif. » Aussi sommes-nous selon lui « appelés en tant qu'Africains à faire une synthèse des choses afin de retenir les bonnes et rejeter les mauvaises. »

Pour l'auteur, « l'œuvre est une célébration de la tradition surtout « éwé » pour montrer que nos chansons, nos langues n'ont rien de commun avec le diable ou satan comme on nous l'avait fait croire » raison pour laquelle il est parti puiser en lui afin de ressortir ce qu'il a hérité de ses parents d'où même le titre de l'œuvre qui interpelle en la mise en valeur : « de l'héritage oral, physique et spirituel que nous avons eu de nos parents et que nous devons par conséquent cultiver pour le rendre



profitable aussi bien pour le présent que le futur »

Loin de faire l'apologie de la tradition, Kodjovi pense que son œuvre fait plutôt, « un dépistage de la tradition en montrant les pratiques culturelles, l'aspect littéraire pour faire comprendre aux gens qu'un écrivain qui vit quelque part a besoin de la compréhension de son milieu pour pouvoir l'infuser dans sa version littéraire ».

LE SLAM POUR UN MEILLEUR AVENIR DES ORPHELINS

Un concert bien particulier au cours duquel les artistes ont démontré leur savoir-faire en dehors de la scène, s'est tenu le samedi 20 mai dans les locaux de l'Institut Français de Lomé.

Ce concert est organisé par le parolier Kaporal Wisdom dans le cadre de son projet « Demain il fera beau » qui vise à scolariser 180 orphelins sur toute l'étendue du territoire soit 30 par région et 60 pour la région maritime, durant tout leur parcours scolaire et ce de 2017 en 2030. Cet événement qui donne le ton audit projet, a rassemblé plusieurs slameurs Togolais et d'autres encore venus des pays voisins qui ont su tenir en haleine pendant deux heures d'horloge le public qui émerveillé et ayant répondu massivement au rendez-vous, n'a pas cessé de scander pendant tout le concert avec les artistes le slogan « Un enfant qui va à l'école, c'est tout une nation qui décolle ». Kaporal Wisdom a tenu à remercier le public qui est sorti pour le soutenir, non

seulement lui mais aussi ces orphelins dont ils veulent assurer la scolarisation qui est très importante. Bien qu'il ne soit lui-même nanti d'une licence ni

d'un doctorat il compte donner cette opportunité à d'autres car pour lui « si les pays développés comme la Chine sont à ce niveau aujourd'hui c'est parce que les



Kaporal Wisdom en pleine prestation

gens ont été à l'école pour apprendre des techniques qu'ils ont développées et que le Togo aussi peut leur emboîter leur pas si nous nous donnons sérieusement à la promotion de l'éducation. »

Pour ce qui est du bilan il se dit satisfait et surpris d'avoir eu ce public pour le slam : « c'est inimaginable, je ne m'attendais pas à ça, je suis ému et fier d'avoir gardé le public debout jusqu'à la fin avec la complicité des autres artistes. »

Gopal Hayigbé slameur béninois présent lors de l'événement justifie sa participation par son adhésion à l'idéologie de Kaporal : « Nous sommes là pour soutenir Kaporal Wisdom parce que Balims 1er et moi avons épousé son rêve qu'il a eu 'Demain il fera beau' » et il ne cache pas son satisfécit face à la réussite du concert : « Comme prévu c'est une messe du slam, comme je l'ai dit à kaporal c'est une 'slamodie' une façon de pouvoir mettre autour d'un

thème plusieurs slameurs qui viennent apporter leur manière de voir les choses, leur spécialité. Je trouve que c'est une bonne fête, dans la gaieté on s'est amusé et personne ne s'est ennuyé. Je crois que c'est une chose à refaire » pour finir par « l'on doit encourager Kaporal Wisdom pour avoir eu l'idée de mettre son concept au côté du social et avons pris l'initiative de faire une tournée de concert sur le même concept au Bénin, au Burkina... car on ne peut rester de marbre à tout ce qui touche à notre postérité ».

Kaporal Wisdom, Kounkey Ekue Hola Wisdom à l'état civil qui est porteur du projet a débuté sa carrière musicale en 2010 et a à son actif un album dont le titre est « Demain il fera beau ». Messenger de l'année aux All Musics Awards 2015 et 2016 il demeure un artiste dévoué par excellence au patriotisme, au civisme et aux valeurs humanitaires.

PLUS QUE 72 HEURES POUR DECOUVRIR LES « 69 ORIGINES DE L'ORIGINE DU MONDE »

Loin d'être un titre de film, les « 69 origines de l'origine du monde » est le thème de la première exposition hors les murs de l'artiste plasticien Emmanuel Sogbadji, débutée depuis le 05 mai qui prendra fin ce 27 mai 2017.

Cette exposition qui ne laisse pas de marbre les visiteurs face à la dextérité des œuvres qu'ils découvrent, présente 69 totems phalliques en bois traités différemment comme le souligne Sogbadji : « Nous avons utilisé plusieurs matières. Le bois dans différents essences a servi d'ossature aux sculptures. Ce sont donc du bois, des perles du fer, du laiton, de la résine des clous de la toile de jute etc... ». L'artiste a opéré le choix de ce traitement de la matière qu'est le bois parce que ce sont des : « techniques qui nous sont familières, notre formation nous avait déjà mis en rapport permanent avec ces matériaux. Le côté très hétéroclite n'est pas anodin c'est notre façon de

concevoir la vie où l'être ne peut avoir la prétention de s'auto-suffire, il reçoit des autres pour être. C'est la base de ma démarche artistique » explique-t-il.

Malgré la présentation de 69 pièces, l'exposition se révèle plutôt comme une installation d'une œuvre unique qui a pour prétention « de dire à l'homme de se lever contre lui-même afin de faire son introspection. C'est un appel à nous humains de retrouver notre fierté. C'est l'idée derrière la stature debout de toutes les sculptures. Tous les maux de nos sociétés post-modernes devraient être pris en compte. Aucun homme n'est fier quand il ne se lève pas sous son pantalon. Lève-toi, approprie-toi mais

communique sur notre patrimoine. » Pour l'artiste, le choix du chiffre « 69 » est à dessein car, « 69 a plusieurs interprétations déclinées. Je retiens que 69 est symbolique de l'acte sexuel



harmonieux. On ne va même pas jusqu'au coït. Il n'y a donc pas envie d'engendrer. C'est le retour aux sources. », c'est donc un chiffre qui communique sur le thème « d'être en harmonie avec l'autre pour être un humain digne du nom, « 69 origines de l'origine » souhaite donc qu'on prenne en compte l'autre

comme soi. » S'agissant de l'appréciation de l'œuvre par le public, Emmanuel Sogbadji révèle : « C'est un sujet osé et qui peut heurter certains. L'art n'a jamais comme apothéose le joli. Et l'art ne devrait pas se poser la question du « qu'en dira-t-on ? ».

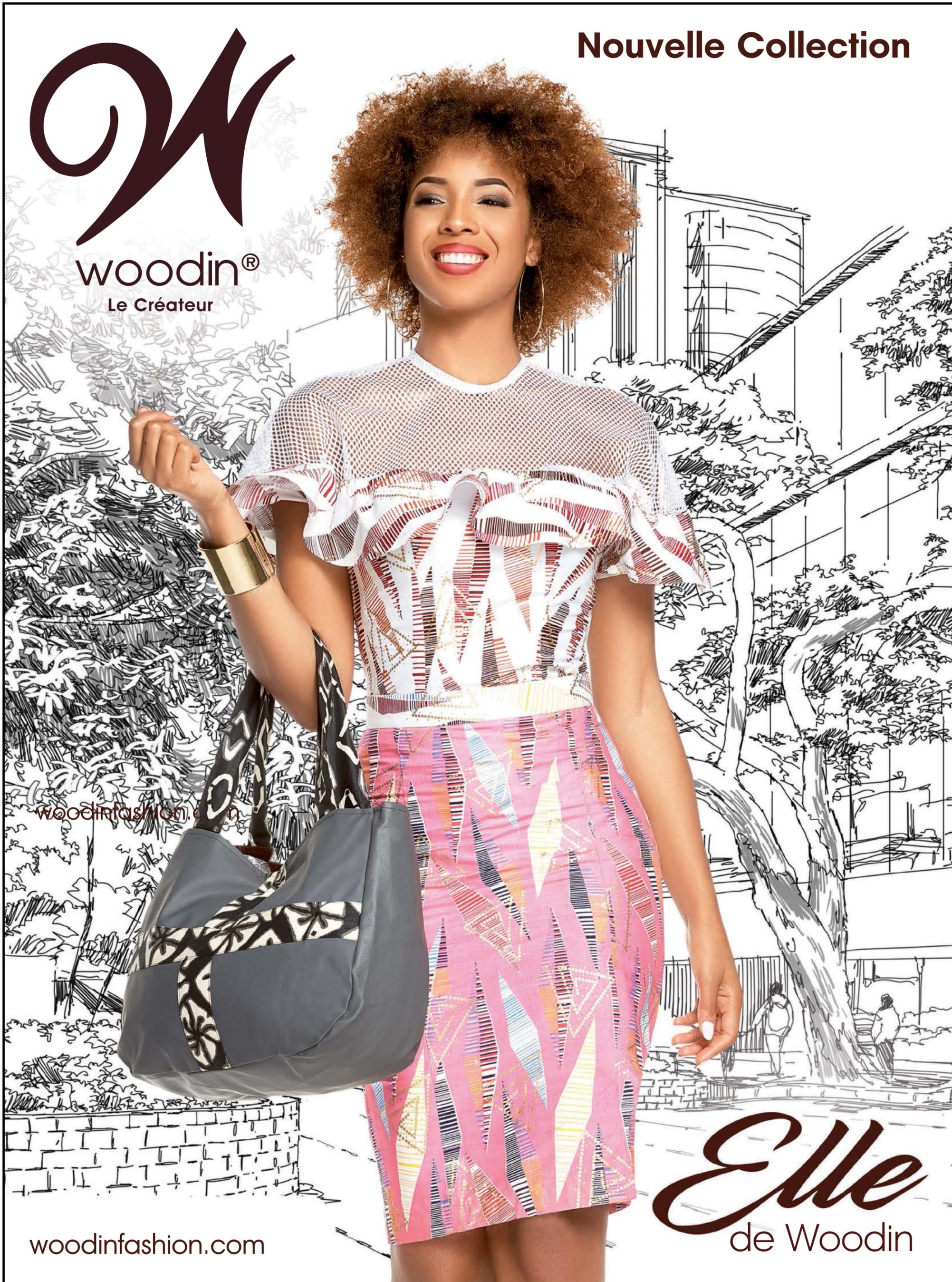
Cela fait 5 ans que nous travaillons sur cette installation. C'est un sujet sans tabou. Sogbadji estime donc que l'œuvre devrait écorcher, bousculer, repousser et les interrogations fuseraient.

L'artiste ambitionne de porter cette œuvre sous d'autres cieux : « Je voudrais déjà montrer cette installation dans le monde entier. Car l'art africain ou fait par un Africain ose. Mais on fait une partie du projet pour monter au créneau avec, après elle aura sa propre vie »

W

woodin®
Le Créateur

Nouvelle Collection



woodinfashion.com

Elle
de Woodin

woodinfashion.com

Enfin pour vous...



SAHAM

Assurance Vie | Togo



CARI



MIXTE



**L'ASSURANCE
VIE
EMPRUNTEUR**



**PREVOYANCE
DECES
ENTREPRISE**



**TEMPORAIRE
DECES**



EDUC' PLUS



**LES INDEMNITES
DE FIN DE
CARRIERE (IFC)**



**LA RETRAITE
COMPLEMENTAIRE
COLLECTIVE**

Souscrivez auprès de toutes nos agences

www.sahamassurance.tg